

## Bulletin Communal

Nº 29



# sardieu en images





### SOMMAIRE

SARDIEU 2011	1
2010 EN IMAGES	2
SOMMAIRE SARDIEU.INFO	3
MOT DU MAIRE	4
ACCUEIL MAIRIE	5 - 7
GUIDE PRATIQUE	8 - 9
BUDGET 2010	10 - 11
TRAVAUX 2010	12 - 18
ZONE DE LOISIRS	19 - 20
ANIMATIONS EN 2011	21 - 22
C.C.A.S.	23
C.A.S.	24 - 26
BIBLIOTHEQUE	27 - 28
ECOLE DE SARDIEU	29 - 30
PATRIMOINE	31 - 32
PAGES D'HISTOIRE	33 - 49
LISTE DES ASSOCIATIONS	50
A.C.C.A.	51 - 52
A.D.M.R.	53
A.F.R. CANTINE	54 - 55
AMICALE BOULES	56 - 57
A.S. GYMNASTIQUE	58
BLES D'OR	59 - 60
LAI MUOI	61
L'EVEIL DE SARDIEU	62
SOU DES ECOLES	63
TWIRLING SPORT	64 - 65
U.M.A.C.	66 - 67
UNION PAROISSIALE	68 - 69
CONSEIL GENERAL INFO	70
LE TRI 10 ANS APRÈS	71 - 73
SARDIEU EN IMAGES	74 - 75
AFFICHE DE LA FOIRE	76



## Bulletin communal janvier 2011

n° 29

Publication annuelle. Tirage: 500 exemplaires.

Directeur de publication : Raymond ROUX, maire.

Coordonnateurs : Jacques BERGER, adjoint et André BARATIER-BUISSON, commission communication.

Crédit photo : Thierry LAMY

Infographie, mise en page et réalisation : Association AVM FORMATION (Gillonnay).

Imprimerie ROCHAT (La Côte St André).

Le bulletin communal est distribué gratuitement à toutes les familles résidentes à Sardieu.

### Statistiques de fréquentation du site internet : www.sardieu.info

Total des visiteurs en 2010 = 15 304 visiteurs

Moyenne mensuelle: 1 391,27 visiteurs/mois

Disponible 24h/24 et 7j/7 www.sardieu.info Les comptes rendus des conseils municipaux, les publicités légales, les appels d'offre de la mairie, le calendrier des manifestations culturelles et sportives, le bulletin communal 2011, les petites annonces et les infos de la mairie, des associations et des entreprises de Sardieu.

#### Correspondant local de presse

Le correspondant local de presse du quotidien «le Dauphiné Libéré» est à votre disposition sur la commune de Sardieu.

Associations, particuliers, sociétés ; si vous avez besoin de ses services vous pouvez le contacter :

M. Thierry Lamy

94, chemin de la combe 38260 SARDIEU

Tél.: 04 74 20 40 17
 Mobile: 06 22 51 55 37
 E-mail: sardieu.dl@live.fr

Ainsi que voir les reportages à l'adresse suivante : http://sardieu.dl.over-blog.com



### MOT DU MAIRE



A l'aube de cette nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux.

Que l'année 2011 vous apporte joie, santé et bonheur.

Dans le cadre des travaux d'aménagement de voirie et de sécurité dans la traversée de notre village, je suis, avec l'ensemble du conseil municipal, conscient des désagréments occasionnés par cet important chantier.

J'émets des vœux de patience de votre part et vous remercie pour votre compréhension.

La première tranche de travaux qui se situe de l'entrée ouest (côté Marcilloles) à la place du village est en phase d'achèvement, la couche de roulement de 4 cm d'enrobé sera mise en début d'année. Dès que la circulation sera partiellement ré-ouverte sur cette portion, les travaux de la deuxième tranche de la place du village à l'entrée est (côté la Côte St André) pourront commencer.



Le conseil municipal à décidé dans le cadre de ce marché d'engager des travaux supplémen-

taires d'aménagement du Chemin Neuf, de la place du village à l'école. Comme pour la traversée, en accotement un trottoir longera la chaussée sur laquelle des aménagements de sécurité seront posés. Ces travaux s'effectueront dans la mesure du possible hors périodes scolaires.

Je me tiens, avec les adjoints, à votre disposition pour répondre à vos questions ou à vos inquiétudes sur le déroulement des travaux. N'hésitez pas à nous contacter afin d'avoir en votre possession les meilleures informations possibles.

Le quatrième trimestre 2011 devrait voir la fin de l'ensemble de ces travaux.

Notre village retrouvera alors sa vie quotidienne, un grand pas aura été franchi pour sécuriser les riverains et les utilisateurs de la traversée du village et du hameau de Poiponnier. Mais nous devrons, en fonction de nos moyens financiers, continuer dans ce sens afin de sécuriser l'ensemble de notre voirie communale.

Raymond ROUX





### ACCUEIL MAIRIE

### Le secrétariat de mairie est ouvert au public

du LUNDI au VENDREDI de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h

• **2** : 04 74 20 24 69 Fax : 04 74 20 34 81

E-mail: mairie.sardieu@wanadoo.fr

Le maire reçoit sur rendez-vous et assure une permanence en mairie tous les premiers vendredi du mois de 14 h à 16 h.

### <u>DÉFIBRILL</u>ATEUR

Parents, collègues, sportifs... N'importe quel témoin d'un arrêt cardiaque peut être amené à se servir d'un défibrillateur automatique. Très simple à utiliser, il peut sauver une vie.

Bien entendu, l'appel des secours reste une priorité dès que l'on constate un arrêt respiratoire.

#### Services de secours :

#### appeler le 15, le 18 ou le 112.

Pour vous informer (vidéo explicative) :



Appareil à la disposition de tous. Situé sur le mur du préau entre la mairie et la salle polyvalente.

http://www.linternaute.com/sante/maux-quotidien/reportage/defibrillateur/defibrillateur-demonstration.shtml

La liste des emplacements des défribrillateurs de la communauté de communes a été publiée dans le bulletin communal n° 28 SARDIEU.INFO 2010.

### ÉTAT CIVIL

Du 1er janvier 2010 au 30 novembre 2010

NAISSANCES 2010 11 naissances
MARIAGES 2010 6 mariages
DECES 2010 7 décès



# LOCATION SALLE POLYVALENTE

#### TARIFS AU 01/01/2010

Particulier : la journée 150 €

Commercial : la journée 250 €

Caution risques locatifs: 350 €

60 € Caution nettoyage:

Location jeune 18-22 ans:

75 € la journée (limité à une fois)

Association de SARDIEU: GRATUIT



#### REGLEMENT

- ARTICLE 1 : la salle des fêtes sera louée uniquement à des personnes de SARDIEU, sauf à titre commercial.
- ARTICLE 2 : la salle des fêtes sera louée à la journée de 8 h à 8 h le lendemain matin.
- ARTICLE 3 : l'état des lieux se fera à 8 h le matin avec remise des clés et le lendemain matin à 8 h avec récupération des clefs.
- ARTICLE 4 : les locaux devront être rendus à l'horaire indiqué, après balayage, lavage et rangement.
- ARTICLE 5 : le locataire devra fournir une attestation d'assurance couvrant les risques incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile ainsi que tous risques locatifs.
- ARTICLE 6 : le présent règlement s'applique à tout utilisateur de la salle des fêtes, particulier, commercial ou association.

#### CONSIGNES DE SECURITE

- L'utilisateur tiendra les portes déverrouillées et libres d'accès pendant l'utilisation de la salle.
- L'utilisateur repèrera l'emplacement des extincteurs et de l'alarme en début d'utilisation de la salle.





# TARIFS PHOTOCOPIES FAX

#### TARIFS AU 1ER JANVIER 2010

#### **PHOTOCOPIES**

•	A4 noir et blanc recto recto verso	0,20 € 0,30 €
•	A4 couleur recto recto verso	0,40 € 0,60 €
•	A3 noir et blanc recto recto verso	0,40 € 0,60 €
•	A3 couleur recto recto verso	0,80 € 1,20 €



#### EXTRAITS DU CADASTRE

•	relevé de propriété	0,20 €
•	plan A4 noir et blanc	0,20 €
•	couleur	0,40 €
•	A3 noir et blanc	0,40 €
•	couleur	0,80 €



#### ENVOI DE FAX

la feuille 0,50 €

### CONVENTIONS DE DÉNEIGEMENT



La municipalité, à l'issue du conseil municipal du 1er décembre 2010, répond favorablement aux demandes émanant de particuliers qui ont souhaité le passage du chasse-neige, lors de ses tournées, pour déneiger des accès ou chemins privés. Ceci sera conditionné par l'accessibilité technique : largeur de l'accès ou du chemin, en fonction de la dimension de la lame du chasse-neige. Une convention sera établie avec la municipalité, à la demande du particulier, si les conditions techniques sont remplies, et ce moyennant une somme forfaitaire.



## GUIDE PRATIQUE

POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
SAMU	15
MAIRIE DE SARDIEU Tél.	04 74 20 24 69
Fax	04 74 20 34 81
E-Mail	mairie.sardieu@wanadoo.fr
CCAS SARDIEU	04 74 20 24 69
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	04 74 20 35 72
ECOLE PRIMAIRE	04 74 20 48 14
TAXI SARDIEU	06 71 30 31 01
ADMR Tel. Fax Bureau	04 74 54 29 45
Mme TIGNEL Jeannine domicile (heures repas)	04 74 20 62 41
Portable	06 70 36 44 25
COMMUNAUTE de COMMUNES du Pays de Bièvre Liers	04 74 20 34 77
1, Bd de Lattre de Tassigny 38260 La Côte St André	www.cc-bievre-liers.fr
AQUALIB Piscine	04 74 20 98 88
Avenue Général de GAULLE 38260 La Côte St André	aqualib@cc-bievre-liers.fr
DECHETERIE des Meunières ZA les Meunières 38260 La Côte-Saint-André	04 74 20 33 03
DECHETERIE du Liers 38260 Nantoin	04 74 54 13 73
SERVICE EAU ASSAINISSEMENT Tél.	04 74 20 34 77
Fax	04 74 20 86 77
Dépannage eau assainissement	04 74 20 04 78
E-Mail	service.environnement@cc-bievre-liers.fr
OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE BIEVRE LIERS Place H.Berlioz 38260 La Côte St André	04 74 20 61 43
BUREAU SNCF	04 74 20 48 80
Place H.Berlioz 38260 La Côte St André	www.sncf.com
Tri du SICTOM de la BIEVRE Site de Penol	04 74 20 66 16
EDF-GDF Accueil particuliers	0810 123 333
Accueil professionnels	0810 333 776
Dépannage EDF	0810 333 338
PERMANENCES ADMISTRATIVES	
Maison des SERVICES PUBLICS 3, Av de Verdun 38 260 La Côte St André	04 74 20 31 57
POLE EMPLOI (ANPE ASSEDIC) Rue de la Halle 38260 La Côte St André	3949
CAF Caisse d'Allocation Familiale	0820 253 820



## GUIDE PRATIQUE

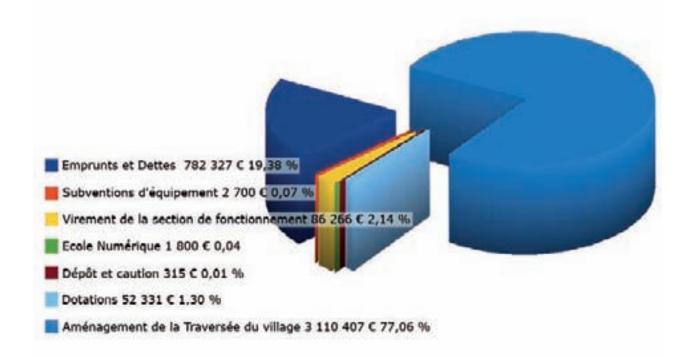
Chèque Emploi Service Universel	0820 002 378
COTOREP 4, Rue Doyen-Weil Grenoble	04 76 70 29 29
MISSION ORIENTATION de la BIEVRE MOB (canton de La Côte St André)	04 74 79 18 18
URSSAF 1, Rue des Alliés 38046 GRENOBLE	04 37 60 10 51
ADMINISTRATIONS	
EQUIPEMENT et LOGEMENT 28, Av Mal Foch 38260 La Côte Saint André	04 74 20 59 70
GENDARMERIE Chemin du Pré de la Chère La Côte St André	04 74 20 30 17
CENTRE DES IMPOTS	04 74 20 20 88
TRESORERIE 3, Bd de Lattre de Tassigny 38260 La Côte St André	04 74 20 47 55
LA POSTE 13, Rue de La République 38260 La Côte St André	3631
Panne sur RESEAU TELEPHONIQUE	1013
CARTES BLEUES volées	0892 705 705
ASSOCIATIONS SOLIDARITE	
AIDE ALIMENTAIRE ET SOCIALE St Siméon de Bressieux (Le CCAS de Sardieu est adhérant à cette association).	04 74 79 17 76
RESTOS DU COEUR Penol	04 74 20 92 24
SECOURS CATHOLIQUE 14, Rue Centrale 38260 La Côte St André	04 74 85 45 84
SECOURS POPULAIRE 21, Rue de L'Hôtel de Ville 38260 La Côte St André	04 74 20 61 44
URGENCE sans abri	115
ALMAISERE Maltraitance des personnes âgées	04 76 84 06 05
CANCER INFO SERVICE (tous les jours sauf le dimanche)	0810 810 821
DROGUE INFO SERVICE	0800 231 313
ECOUTE CANABIS	0811 912 020
ECOUTE ALCOOL	0811 913 030
ECOUTE AMITIE	04 76 84 50 58
ESPACE ECOUTE JEUNES Ecoute, information et orientation des jeunes	04 76 23 63 93
ECOUTE DEUIL Ecoute des personnes endeuillées	0800 840 800
SIDA INFO SERVICE	119 ou 04 76 87 60 68
SOS Amitié	04 76 87 22 22
SOS Enfance Maltraitée	119

### **BUDGET 2010**

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT 4 036 146 €

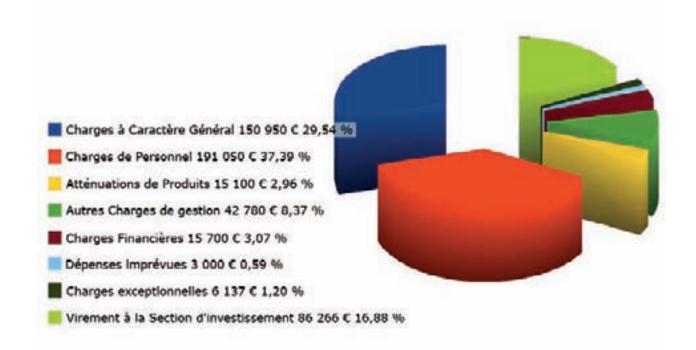


#### RECETTES D'INVESTISSEMENT 4 036 146 €

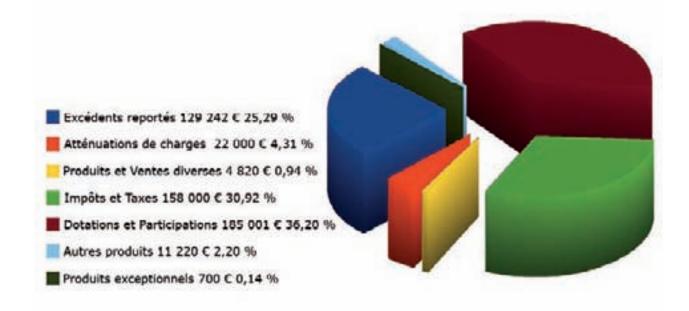


### BUDGET 2010

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 510 983€



#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 510 983 €





#### LA TRAVERSE DE SARDIEU



En continuité des actions entreprises par la municipalité et comme annoncé aux habitants, lors d'une réunion publique d'information, le 13 novembre 2009, la réalisation de l'aménagement de voirie et de sécurité dans la traverse (1) de Sardieu a débuté en mai 2010.

Suite aux travaux réalisés à Poinponnier (voir article), le chantier a débuté pour une première tranche, côté Marcilloles jusqu'à la place du Village. La seconde tranche concernera, en 2011, le Landron. L'achèvement de ce gros chantier est prévue pour fin 2011.

La municipalité est consciente que ces gros travaux apportent une gêne incontestable pour les usagers riverains, mais elle est persuadée que cet important chantier est indispensable pour l'amélioration et l'optimisation de la sécurité, sécurité souhaitée depuis plusieurs années par les habitants.



#### Ces travaux comprennent :

Les réseaux «humides» :

- Pose de canalisations d'eaux usées (1780 mètres linéaires),
- Pose des conduites d'eau potable (1980 mètres linéaires),
- Pose des collecteurs d'eaux pluviales (2100 mètres linéaires).

#### Les réseaux «secs» :

- Enfouissement des réseaux Electricité et Télécommunications,
- Pose de 45 candélabres à ampoules LED pour une économie d'énergie.

#### Des aménagements de la chaussée :

Entrées du Village avec de larges chicanes,

Le plan des aménagements prévus est publié dans ce bulletin, pages 14 et 15.

(1) Traverse: terme technique qui désigne la partie d'une route qui, dans un village, devient une rue de l'entrée à la sortie de ce village. Traversée, désigne l'action de traverser un espace, un lieu de bout en bout.





- Bordures de chaussée (3000 m) dont 2000 m en granit pour valoriser le cœur du Village,
- Plateaux ralentisseurs en enrobé «grenaille rouge» pour qu'ils soient visibles,
- Rétrécissements de chaussée,
- Création d'un trottoir tout au long de la traverse pour la sécurité des piétons, en particulier des enfants.

En préalable, des travaux ont été réalisés, plus importants qu'à Poinponnier, sur le chemin de la Rivoire, le chemin de la Combe, le chemin du Courty et sur le chemin Neuf – de la place au carrefour Pavé / Courty (pose des réseaux, enrobé). Le raccordement des conduites des eaux pluviales avec le collecteur enfoui sous la chaussée du Pavé a entraîné la fermeture momentanée de ce chemin.



Pour garantir la sécurité des usagers et des personnels des entreprises, la circulation traversant de part en part Sardieu a été interdite. Afin de minimiser la gêne inévi-

table pour les riverains, des itinéraires de déviation, accompagnés d'une signalisation, ont été mis en place, évoluant au fur et à mesure des travaux.

Le chantier doit être réalisé en plusieurs étapes : détruire d'abord, poser les réseaux,



reconstruire ensuite, pour enfin réaliser le revêtement en enrobé ... pour le confort de tous. Des espaces verts et du mobilier urbain viendront agrémenter et mettre en valeur la traverse de notre village.

Ainsi, nous pensons répondre aux souhaits des riverains (vitesse réduite) et des piétons (sécurité sur trottoir) par la modification des habitudes d'une circulation à une vitesse excessive.

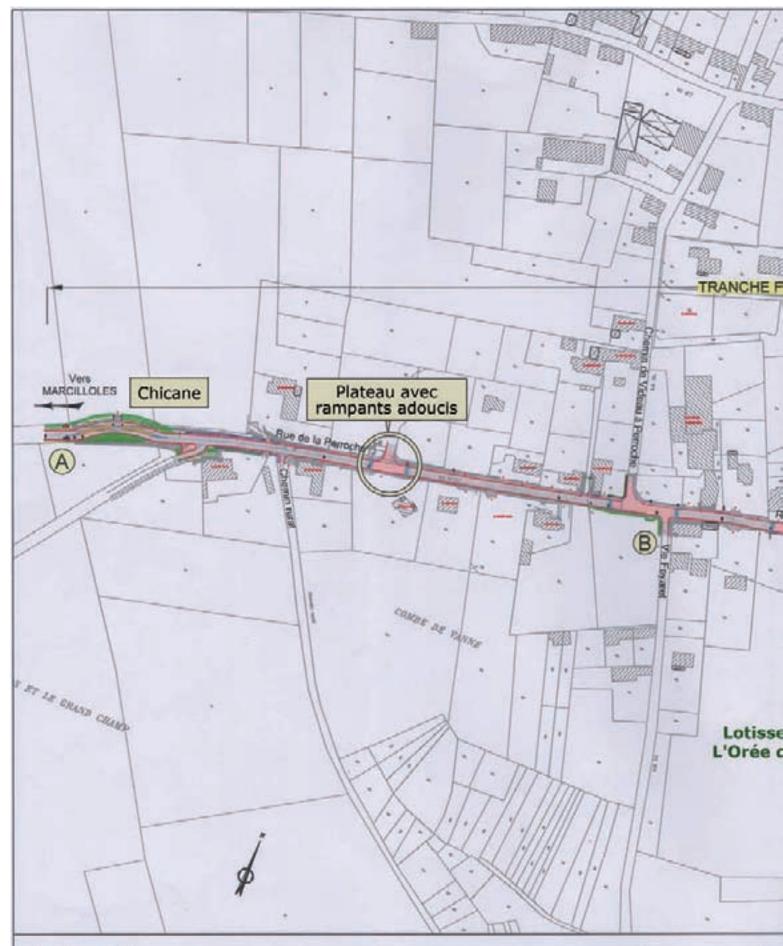
Communiquer pour permettre aux usagers une adaptation rapide a été un de nos soucis premiers. Peut-être des interrogations subsistent-elles : nous sommes à votre disposition pour y répondre.

Patience et bon courage! A terme, nous pensons que tous trouveront, dans cette réalisation une fois terminée, une réponse à la hauteur de leurs attentes.

A la fin du chantier, un bilan financier (subventions, dépenses) sera présenté dans le bulletin 2012.

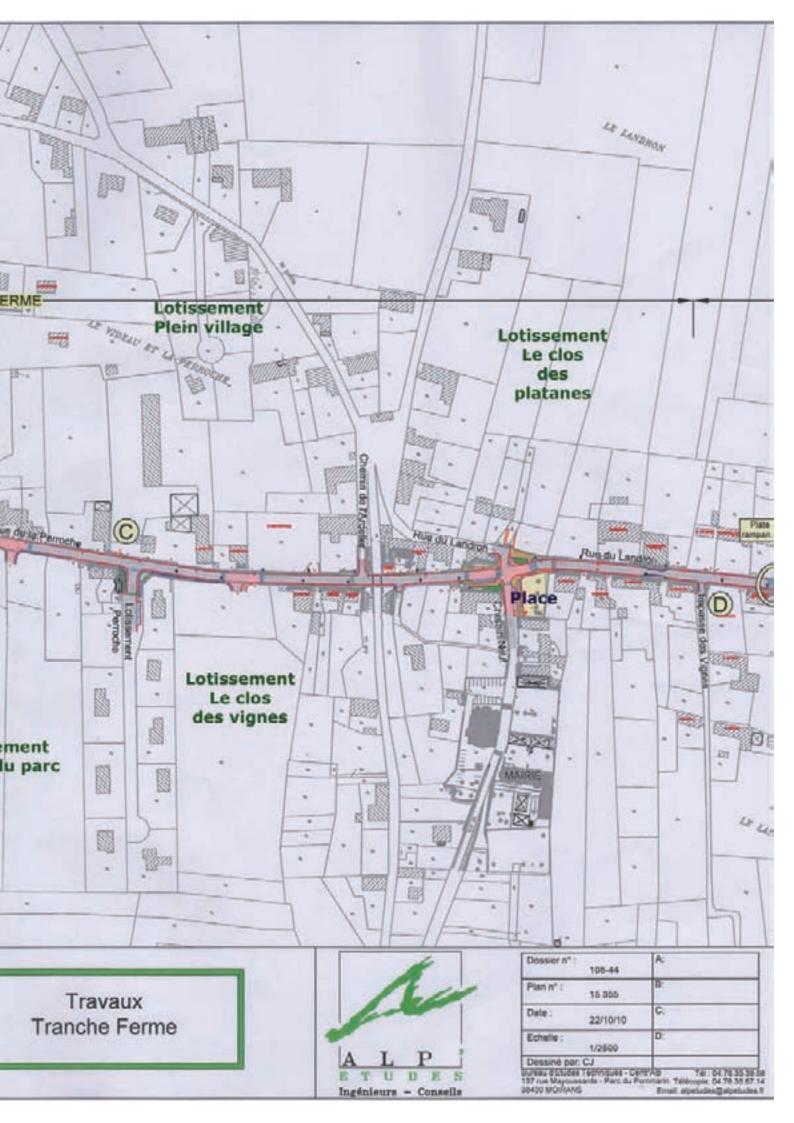
L'équipe municipale







Département de l'ISERE Commune de Sardieu Aménagements de sécurité dans la traversée du village de Sardieu









#### Poinponnier: on ralentit!

Des travaux ont été réalisés, en mai dernier, à Poinponnier. Deux objectifs ont été visés.

- Faire ralentir les véhicules. Les habitants du hameau se plaignaient, à juste titre, de la vitesse excessive d'un bon nombre d'automobiles transitant entre La Côte St André et Marcilloles (et inversement).
- Eviter que le trajet par Poinponnier n'accueille des camions interdits de passage par le Village, durant les deux années des travaux sur la «Traverse de Sardieu».



Une réunion d'information s'est tenue en fin d'après-midi, le mercredi 7 avril, à la salle polyvalente, avec la société ALP'Etudes, conceptrice des aménagements, et la municipalité. Le maire de St Siméon de Bressieux était présent pour témoigner de l'impact d'un nouveau dispositif (quatre stops pour un carrefour). La nécessité des travaux a été approuvée. Seul point débattu : l'aménagement du carrefour principal (rond-point ou stops ?).

Les travaux se sont déroulés rapidement en mai, avant le début des travaux au Village (Perroche). La société de BTP «SCREG» (Société Chimique, Routière Et Générale) a installé : quatre stops au carrefour avec le chemin de la Combe et au carrefour principal, deux ralentisseurs type «coussin berlinois» avec rétrécissement de la chaussée avant le n°178 et en face de l'ancienne usine, un rétrécissement de la chaussée au droit de la Vie Saint Siméon, puis trois ralentisseurs type «plateau» avant les n° 725 et 971 et juste après le n° 1059 ... avec tous les panneaux informant de la proximité des stops, des ralentisseurs, des priorités sur les rétrécissements ; plus les bornes en plastique rigide et réfléchissant la lumière des phares, la nuit ; plus toutes les peintures au sol. La chaussée a été refaite aux carrefours et à proximité des installations.





Après





Les panneaux d'entrée et de sortie «Sardieu» marquent les limites du hameau et imposent la vitesse maximale de 50 km/h.

Après plusieurs mois d'utilisation, il apparaît que les objectifs sont atteints : la vitesse a notoirement décru et les camions ne sont pas venus.

Le dispositif le plus discuté, les «quatre stops», est efficace. Même au carrefour avec le chemin de la Combe, alors que les récoltes faites, les champs sont nus : les automobiles ralentissent, pour le moins ou, sinon, marquent un bref arrêt. Au carrefour principal, lorsque plusieurs véhicules arrivent en même temps, les automobilistes se font des



signes de la main («après vous» et «merci»). Quatre stops = retour des civilités !

Ces travaux ont coûté 56 000 €. Cette somme avait été budgétisée avec le coût global de la Traverse de Sardieu et les aménagements à Poinponnier ont ainsi été subventionnés. L'hypothèse d'un ralentisseur (plateau) sur le chemin de Châtenay n'est pas écartée : ce sera possible s'il n'y a pas de surcoûts dans le chantier principal.



Coussin berlinois.



Rétrécissement (Vie de St Siméon).





### ZONE DE LOISIRS

#### La zone de loisirs

Elle couvre une superficie de 2,4 hectares (24000 m2) entre le Poipon, le chemin du Courty et celui de la Combe. A l'origine, la commune ne possédait pas de terrain. Mais lors des opérations de remembrement (1983), les propriétaires concernés par la restructuration de leurs parcelles ont accepté de céder un petit pourcentage de leurs surfaces pour la mise en place de haies dans la Plaine, l'installation des nouveaux chemins et la création de la zone de loisirs.



#### Cet espace comprend :

- Pour le tennis, un court clôturé et un fronton d'entrainement. Ces équipements sont un peu dégradés. Ils sont peu utilisés. Le club local est en sommeil.
- Un terrain pour les boules avec un sol stabilisé (goudron recouvert de sable).
- Un terrain de football.
- Des espaces verts.
- Un bâtiment, au centre, avec un vestiaire douches, des toilettes, un local de rangement avec appareils frigorifiques et, sur deux faces extérieures, les installations permettant de tenir une buvette.

#### Utilisations:

Les jeunes du centre aéré y viennent aux vacances de printemps et en été, avec leurs animatrices, selon le temps.

L'Amicale Boules de Sardieu y organise plusieurs concours au printemps et en été.

L'Eveil y tient son méchoui estival.





### ZONE DE LOISIRS

Depuis août 2010, à la demande du service «sports» de la communauté de communes Bièvre-Liers et pour pallier le manque de terrains disponibles, des entraînements ont lieu pour les jeunes de l'UAC Rugby de La Côte St André (minimes et cadets), deux jours, en fin d'après-midi.

C'est aussi une zone de promenade et de pique-niques familiaux ou amicaux.

Les gens du voyage.



C'est là une utilisation non prévue!

La loi Louis Besson de 2000 impose aux communes de plus de 5000 habitants des aires d'accueil pour les familles qui se déplacent. La commune de Sardieu n'est pas concernée. Mais, la zone de loisirs est parfois occupée par une cinquantaine de caravanes (plus les véhicules et les fourgonnettes).

Deux fois en 2010 ... Une troisième tentative a tourné court : l'Eveil faisait rôtir son méchoui ! Les «visiteurs» n'ont pas insisté et sont repartis vers une autre aire à investir. En août dernier, les caravanes sont arrivées vers midi. Il y avait un concours de boules ... mais les boulistes avaient un repas en commun au siège (Café de Sardieu) ! A la reprise du concours, l'espace «Boules» a été dégagé pour que les dernières parties aient lieu. Les caravanes n'occupent pas le terrain de football.

Cette communauté est composée de citoyens français et elle est très organisée autour d'un pasteur. Ils adhèrent à une branche du protestantisme évangélique. Tous les soirs, il y un culte sous une grande tente avec chants et musique. La plupart des hommes sont ferrailleurs. Mais certains sont commerçants ou artisans dans la construction.

Leur venue n'est, bien sûr, pas annoncée. La municipalité n'est prévenue qu'après coup et elle négocie la durée du séjour, en général deux semaines. Cette communauté verse une contribution volontaire et forfaitaire pour l'occupation temporaire des lieux. Lors des premières installations, le voisinage s'était un peu alarmé. Mais, il n'y a pas de dégradations sur le site ou alentour. Et, le jour du départ, toutes les ordures sont collectées : le terrain est rendu propre, sans aucun papier gras, canette ou bouteille vides.



### LES ANIMATIONS EN 2011

#### **JANVIER**

- SAMEDI 08 : voeux du maire à 18 h à la salle polyvalente.
- VENDREDI 14 : assemblée générale, belote, coinche de l'éveil à 20 h à la salle polyvalente.
- SAMEDI 15 : sortie de fin d'année de l'amicale boules à 8 h 30, salle multisports à la Côte St André.
- DIMANCHE 16 : assemblée générale des **blés d'or**, suivi d'un repas à 12 h à la salle polyvalente.

#### FÉVRIER

- SAMEDI 05 : concours de cartes à 14 h à la salle polyvalente organisés par le **sou des écoles**.
- DIMANCHE 06 : moules frites par l'éveil-twirling à partir de 10 h à la salle polyvalente.
- SAMEDI 13 : 16 quadrettes de l'amicale boules à 8 h, salle multisports à la Côte St André.
- DIMANCHE 27: repas de l'A.C.C.A. à 12 h à la salle polyvalente.

#### MARS

- SAMEDI 05 : concours de belote organisé par les **blés d'or** à 14 h à la salle polyvalente.
- SAMEDI 19 : dépôt de gerbe au monument aux morts à 18 h organisé par l'U.M.A.C.
- DIMANCHE 20 : matinée boudins et tripes proposée par l'**éveil et le twirling** à la salle polyvalente à 10 h.

#### AVRIL

- DIMANCHE 03 : repas des aînés à 12 h à la salle polyvalente organisé par le C.C.A.S.
- DIMANCHE 17 : chasse aux oeufs organisée par le sou des écoles à 14 h à la salle polyvalente.
- DIMANCHE 24 : dépôt de gerbe au monument aux morts à la mémoire des déportés à 11 h organisé par l'**U.M.A.C.**

#### MAI

- DIMANCHE 01 : concert de musique et apéritif organisés par l'**éveil et le twirling** à 10 h à la salle polyvalente.
- DIMANCHE 08 : dépôt de gerbe au monument aux morts, armistice 1945, à 9 h 30 organisé par l'U.M.A.C.
- DIMANCHE 08 : foire artisanale organisée par le **comité d'animation de Sardieu** dans le village et à la salle polyvalente à partir de 8 h et repas à 12 h.
- DIMANCHE 22 : l'**amicale boules** organise les 32 simples 4ème division challenge NICOUD à 8 h ; 32 simples 3ème et 4ème division challenge de l'amicale boules à 9 h ; 32 doubles challenge de la municipalité à 13 h 30 sur la zone de loisirs.

#### JUIN

• DIMANCHE 05 : vente de gâteaux et apéritif organisés par l'**union paroissiale** à partir de 10 h à la salle polyvalente.



### LES ANIMATIONS EN 2011

- VENDREDI 10 : fête de l'école à partir de 18 h dans la cour de l'école de Sardieu.
- SAMEDI 18 : dépôt de gerbe à 11 h au monument aux morts «Appel du Général de Gaulle» organisé par l'U.M.A.C.
- DIMANCHE 19 : concours de pétanque organisé par l'**éveil et le twirling** à 14 h sur la zone de loisirs.
- MARDI 21 : fête de la musique organisée par l'association gymnastique à 19 h à la salle polyvalente.
- SAMEDI 25 : soirée gala **twirling** à 20 h à la salle multisports à La Côte St André.
- DIMANCHE 26 : assemblée générale de l'**A.C.C.A.** à 9 h à la salle polyvalente.

#### JUILLET

- SAMEDI 09 : challenge SEGUIN organisé par l'amicale boules à 13 h 30 sur la zone de loisirs.
- DIMANCHE 24 : fête de la Sainte Madeleine à l'église à 10 h 30 organisée par l'union paroissiale : messe ou assemblée et apéritif offert.

#### AOÛT

- SAMEDI 06 : concours de pétanque organisé par les **blés d'or** à 14 h à la salle polyvalente.
- DIMANCHE 07: concours sociétaire mixte challenge du souvenir Michel JURY à 9 h et repas (midi et soir) organisé par l'amicale boules. En cas de pluie cette journée se déroulera à la salle multisports à la Côte St André.
- SAMEDI 27 et DIMANCHE 28 : tir aux pigeons organisé par l'A.C.C.A.

#### **OCTOBRE**

- DIMANCHE 09 : portes ouvertes des **blés d'or** à 10 h à la salle polyvalente.
- DIMANCHE 23 : assemblée générale de l'U.M.A.C. à 10 h 30 à la mairie.
- DIMANCHE 30 : matinée boudins à 10 h organisée par l'éveil et le twirling à la salle polyvalente.

#### NOVEMBRE

- VENDREDI 11 : cérémonie de souvenir au monument aux morts et au cimetière à 9 h 30 avec la participation de l'éveil et des enfants de l'école organisée par l'U.M.A.C. suivie d'un apéritif à la salle polyvalente.
- DIMANCHE 20 : moules frites proposées par le **sou des écoles** à 11 h à la salle polyvalente.
- DIMANCHE 27 : matinée boudins proposée par l'A.C.C.A. à 9 h à la salle polyvalente.

#### DÉCEMBRE

- VENDREDI 02 : TELETHON (retraite aux flambeaux et soupe à l'oignon) organisé par le **C.A.S.** et le **C.C.A.S.** à 18 h 30 à la salle polyvalente.
- SAMEDI 03 : TELETHON (paëlla et lâcher de ballons) organisé par le **C.A.S.** et le **C.C.A.S.** à 10 h à la salle polyvalente.

### C.C.A.S.

#### Centre Communal d'Action Sociale

### Le CCAS apporte une aide aux familles de Sardieu, dans le domaine social. Cela prend plusieurs formes :

- Une aide financière, en fonction du quotient familial, pour les vacances des enfants. Que ce soit en centre aéré, en camp ou en colonie de vacances (renseignements en mairie).
- Le repas des Aînés, début avril. C'est un des temps forts de la vie du village. Près de 60 personnes de plus de 70 ans participent à un repas servi par les membres du CCAS, dans la salle polyvalente. Repas suivi par une animation. En 2011, le repas aura lieu le dimanche 03 avril.
- Le colis de Noël. Il est distribué le samedi précédant Noël, aux personnes qui n'ont pas pu participer au repas d'avril. Plus que le contenu du colis et sa présentation, c'est la visite de membres du CCAS qui est souvent très appréciée. Car elle rompt parfois un isolement au cœur de l'hiver. Ce n'est pas que l'apport d'un colis mais c'est aussi un temps d'échanges ...
- L'aide ponctuelle à des familles en difficultés passagères. Aide pour trouver le bon interlocuteur, dans le bon service en fonction du problème rencontré, mais aussi aide alimentaire. Depuis septembre 2009, les CCAS de 17 communes de Bièvre Liers, plus celui d'une commune voisine, se sont fédérés pour la gestion de l'aide alimentaire sous l'égide de la Banque Alimentaire de l'Isère. Une conseillère en économie sociale et familiale est secondée par des bénévoles pour analyser les besoins, établir les dossiers et permettre l'accès aux bénéficiaires aux centres de distribution de Saint Siméon de Bressieux, Gillonnay et Bossieu.

Pour toutes informations, s'adresser en mairie. La plus grande discrétion est assurée.

Toutes ces actions ne peuvent se faire sans l'aide du C.A.S. (Comité d'animation de Sardieu) qui verse le bénéfice de ses activités, dont la foire de mai, au CCAS.



### C.A.S.

#### FOIRE DE PRINTEMPS

Comme chaque année depuis maintenant 6 ans, la foire de printemps de Sardieu se déroule le second dimanche du mois de mai. Cette manifestation qui nécessite, en amont, un travail certain par l'équipe du CAS mais aussi avec la participation active de tous les bénévoles, est un temps majeur dans la vie de notre commune.

En 2010, la foire a eu lieu le 09 Mai avec une majorité d'exposants qui nous ont permis de découvrir ou redécouvrir les produits du terroir. Des animations ponctuent également cette journée avec : promenade en calèche, baptême à poney, château gonflable, les musiciens de l'Eveil sans oublier le traditionnel



repas qui a vu son plat du jour modifié cette année.

L'équipe du CAS remercie à nouveau l'ensemble des bénévoles pour leur aide précieuse



et leur soutien sans qui, un tel évènement ne pourrait avoir lieu.

Nous vous donnons rendezvous pour une nouvelle édition de la foire :

le Dimanche 08 Mai 2011





### C.A.S.

#### CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs de Sardieu est agréé et dépend du ministère de la jeunesse et des sports.

Il permet d'accueillir les enfants âgés de 4 à 12 ans de 14 h à 18 h, la première semaine des vacances de février et de Pâques ainsi que 4 semaines en juillet.





Cette année, c'est sous la Direction de Sonia BOULMA et de son équipe d'animation que le centre a pu proposer aux enfants des activités diverses et variées avec des thématiques pensées et réalisées avec et pour les enfants.

Activités d'expression manuelles, artistiques, sportives, culinaires et pour la première année, organisation de sorties extérieures. Les activités proposées ont permis, par le biais de ces supports ludiques, de travailler avec des objectifs pédagogiques.

L'équipe d'animation a le souci, par le vecteur de l'activité, de rendre l'enfant acteur de ses vacances en le sensibilisant aux règles de la vie en groupe mais également au respect de l'environnement.



Cette année, Sonia et son équipe ont fait le choix de proposer un goûter pour les enfants sans pour autant modifier le tarif.

Des journaux de bord ont été réalisés et affichés pour permettre aux parents et familles de prendre connaissance et de visualiser les activités réalisés par leurs enfants.

Merci à Sonia, Murielle et tous les animateurs

pour leur engagement et leur sérieux dans la préparation et la réalisation de ces activités qui ont permis d'accompagner les enfants sur le centre de loisirs au cours de l'année 2010.





#### **TELETHON**

Cette année encore, les Sardieurots ont généreusement répondu présents le premier week-end de décembre pour le Téléthon.





Retraite aux flambeaux, soupe à l'oignon confectionnée par l'Eveil, vin chaud, lâcher de ballons, chant des enfants, vente de gâteaux confectionnés par les familles.

Mais aussi la traditionnelle paëlla des associations et des commerçants confectionnée par nos 2 chefs cuistots : Thierry CRESPO et Jean Yves THOMAS, sur le pied de guerre dès 5 h du matin, le samedi.

Cette année, les adolescents ont également été acteurs du Téléthon puisque accompagnés par Laure POURCENOUX, ils ont réalisé des mangeoires à oiseaux qui ont été vendues au profit de l'AFM.

L'entre aide, le soutien et la solidarité sont des valeurs qui perdurent dans notre village et qui ont permis cette année de reverser à l'AFM la somme de 1522 €.



Photographies du Téléthon 2010



#### Le nouveau bureau du C.A.S.

Lors de l'assemblée générale du 19 novembre 2010, le bureau a été, en partie, renouvelé :

Présidente : Stéphanie BLACHON, Vice-présidente : Colette GUILLON,

Trésorière : Jeannine TIGNEL, Vice-trésorier : Gérard GUILLON,

Secrétaire : Audrey BAJAT,

Vice-secrétaire : Véronique BALLY.





# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



'équipe des bénévoles de la bibliothèque a connu quelques changements cette année.

En effet, des personnes, présentes depuis l'ouverture, ont souhaité «souffler un peu» et laisser leurs responsabilités à d'autre bénévoles. Nous remercions vivement Véronique BALLY pour son engagement et son dévouement depuis le début. Véronique a décidé de passer le relais. Lors d'une réunion de tous les bénévoles, Mme Catherine CHOLLIER a accepté la responsabilité en sachant qu'elle sera très épaulée par les fidèles bénévoles.

#### Permanences.

Lors de la matinée «Portes Ouvertes», de nouveaux bénévoles ont accepté de rejoindre l'équipe pour assurer l'accueil du public aux heures d'ouverture :

- Mercredi de 14 à 18 h
- Samedi de 10 à 12 h

#### La vie de la bibliothèque.

Elle ne se résume pas à l'accueil du public et des scolaires. Il y a tout ce qui est en amont : achat de livres, référencement (équipement) et couverture. C'est aussi le passage à l'informatique. C'est en bonne voie. Et bientôt, les prêts seront enregistrés sur l'ordinateur grâce au logiciel Microbib. Les bénévoles auront une formation pour maîtriser ce nouvel outil.

Les livres peuvent être consultés sur place ou emportés chez soi, en s'acquittant d'une cotisation annuelle de 6 €, quelque soit le nombre de livres empruntés. La durée de «sortie» d'un livre est de trois semaines, maximum. Il est possible d'emporter jusqu'à trois livres par emprunt.



# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

#### Accueil des classes.

Pour l'année scolaire 2009-2010, les enfants des classes de maternelle et du cours préparatoire ont été accueillis par des bénévoles pour un temps «Lecture-Plaisir». Les classes du cours moyen ont bénéficié de séances de recherche documentaire, une fois par semaine. Pour la nouvelle année scolaire, le nouveau directeur de l'école et l'ensemble des enseignants ont souhaité le maintien de l'accueil des élèves par les bénévoles. Un calendrier a été établi : il a débuté après les congés de la Toussaint 2010.

#### Ludothèque.

La ludothèque itinérante rencontre un vif succès : en moyenne une soixantaine de personnes (adultes et enfants) la fréquentent. Cette ludothèque est donc très attendue tous les premiers mardis de chaque mois de 16 h 30 à 18 h 30. Enfants et adultes sont heureux de se retrouver autour de jeux inconnus pour certains ou appréciés pour d'autres.



L'accueil dans la bibliothèque permet de se détendre par le jeu et par la lecture.

La municipalité met à la disposition de l'animatrice le personnel communal pour l'installation des tables et des chaises. Et des bénévoles de la bibliothèque viennent aider l'animatrice, jusqu'à la fin de la séance.

#### Fête du livre en Bièvre-Valloire.

La bibliothèque municipale de Sardieu a participé à cette manifestation qui s'est déroulée le 24 avril 2010.

A cette occasion, le public, venu nombreux, a pu écouter un auteur, Mano GENTIL, lire des extraits de plusieurs de ses livres. Il était accompagné par un guitariste et une danseuse.

A la suite de cette lecture, le public a clos ce moment de plaisirs en écoutant plusieurs personnes lire à haute voix des textes de leur choix.



Le public de la Fête du livre.

Ce fut une agréable et sympathique soirée!

L'équipe des bénévoles.



### ÉCOLE DE SARDIEU

Pour la rentrée 2010/2011, l'école accueille 150 enfants de la petite section au cours moyen seconde année, répartis en 6 classes.

Un nouveau directeur a pris fonction, M. Christian CHEVALLIER. Il est au bureau de l'école les mardis (04 74 20 48 14), le reste du temps en classe (ce.0381237n@ ac-grenoble .fr).

Pour des raisons techniques, le répondeur téléphonique n'est pas opérationnel.

Mme Anne VALUE complète les différents temps partiels de cette année. Le reste de l'équipe est inchangé.



A côté du tableau noir : le TBIC (tableau blanc interactif).

La rentrée s'est déroulée normalement et le premier conseil d'école du 9 novembre en a fait le bilan.

La mise en place du matériel informatique se poursuit cette année, avec les aléas qui vont avec : pannes, dysfonctionnements, difficultés pour la répartition pédagogique (8 ordinateurs pour 150 élèves), manque de moyens humains pour la gestion quotidienne de ces outils ... mais les enseignants se sont totalement investis dans cette utilisation et le matériel «tourne» à plein régime. Le TBI (tableau blanc inter-actif) est maintenant opérationnel même si des aménagements pratiques sont encore à prévoir.

**Différentes activités**: deux classes de cycle trois se sont rendues au village sportif de l'Isère. Le Courseton de Sillans s'est très bien déroulé. Des élèves ont déjà fait le tour du village pour l'étudier de près. Pour la bibliothèque municipale, un calendrier et des modalités ont été arrêtées entre la municipalité, les bénévoles et l'équipe enseignante. Les enfants fréquentent la «BM» depuis les congés de Toussaint. La natation a débuté fin décembre de la grande section de maternelle au cours moyen 1ère année, un cycle «vélo» s'est déjà déroulé et la communauté de communes nous fait bénéficier de matériel sportif (gymnastique et athlétisme) sur plusieurs périodes.

Grâce aux subventions municipales (fournitures, travaux, matériel, cars....) et aux très nombreux parents bénévoles qui sont agréés par l'éducation nationale, notre école publique va de l'avant.

Les projets fusent et seuls les problèmes budgétaires nous réfrènent, c'est pourquoi le travail du Sou vient merveilleusement compléter des besoins financiers toujours grandissants.

Les enseignants travaillent à la mise en place d'un site d'école (Internet).



### ÉCOLE DE SARDIEU

Les cycles trois ont élu des délégués de classe et des conseils se sont déjà déroulés : un accès au pré jouxtant l'école sera ouvert à certaines récréations.

Le nouveau photocopieur est très apprécié!

Fête d'école le vendredi 10 juin 2011 à partir de 18h.

L'équipe enseignante



### Evènement au printemps 2010 : tournage d'une émission de télévision à l'école de Sardieu

Depuis la rentrée scolaire, les élèves du cours préparatoire et ceux du cours élémentaire 1 ont adhéré avec enthousiasme au projet original proposé par leurs maîtresses : «Devenir journaliste»!

Ils ont préparé des reportages et des entretiens afin de mieux connaître leur village. Ils ont visité des élevages (autruches, porcs, serpents). Ils ont posé des questions au maire de la commune et à la directrice de l'école. Ils ont écrit des textes sur la façon de porter secours à des victimes, suite à l'intervention, en début d'année, d'un parent d'élève, pompier professionnel. Les élèves ont aussi raconté leur semaine de classe – poney du mois de mars.

Mais que faire de tous ces éléments et comment les diffuser ?

La réponse est venue de la classe de BTS (1) «Audiovisuel» du lycée Léonard de Vinci (Villefontaine). Quelques étudiants en BTS qui se destinent aux métiers de l'audiovisuel, encadrés par deux professeurs, sont venus plusieurs fois à Sardieu. Dans le cadre de leur évaluation en fin d'année, ces étudiants ont fait passer des essais aux élèves volontaires, ils ont enregistré les commentaires des élèves, en «voix off», pour accompagner les reportages.

Le grand jour a été le jeudi 29 avril. Les étudiants et leurs professeurs ont installé un plateau d'enregistrement. Les enfants des deux classes concernées ont été très impressionnés par les caméras, les projecteurs et les écrans de contrôle.

Les présentateurs «en herbe» ont fait le lien entre les différents reportages de mars et avril 2010



et même un bulletin météo conçu par les élèves. Un DVD garde la mémoire de ce journal télévisé fait par des élèves de Sardieu. CE DVD a été projeté sur grand écran aux parents concernés le mardi 15 juin 2010 après la classe. Le lycée a offert un DVD à chaque enfant participant.

Les maîtresses impliquées dans ce projet, un peu fou, tiennent à remercier les étudiants en BTS et leurs professeurs, tous les élèves qui se sont pleinement impliqués, ainsi que les personnes qui ont accepté d'apparaître dans les reportages.

(1) BTS: Brevet de Technicien Supérieur, formation pendant deux ans, après le baccalauréat, combinant théorie et pratique avec un but professionnel.



### **PATRIMOINE**

#### L'église

Sa construction et l'extérieur.

#### Rapide rappel historique.

La paroisse de Sardieu s'est constituée au Moyen-Age autour d'un prieuré de religieuses dépendant de l'abbaye bénédictine de Laval-Bénite (dans le Chambaran) fondée au XIIème siècle sous la protection d'Aymard II, Baron de Bressieux. La communauté religieuse a disparu pendant la révolution et le domaine, appelé «L'abbaye», a été vendu comme «bien national» à un bourgeois de Lyon, nommé SALOMON.

L'ancienne chapelle, très délabrée et encastrée avec son cimetière dans la propriété Salomon, est abandonnée pour l'actuelle église totalement construite en briques et en cailloux roulés joints par du ciment.



#### La construction.

Le 18 novembre 1861, le maire Romain GATEL, en accord avec son conseil, achète le terrain (église et cure) à Pierre BOUVIER-BALLET pour 1 175 Francs. Le 27 janvier 1862, avec un devis de 31 281,78 Francs, l'adjudication de la construction est confiée à un entrepreneur du village, François MARION, qui tenait aussi un café (ancienne ferme Victorin VIAL).



Le 14 avril 1862, la première pierre est posée. Elle a été bénite à l'Eglise de Laval et apportée en procession. Elle est en ciment sur une plaque de plomb. Elle porte les noms du curé, du maire, des conseillers, de l'architecte, des enfants qui l'ont portée et la date de l'implantation.

L'entreprise MARION travaillait sous les ordres de l'architecte diocésain BERRUYER. Après nombre de difficultés et de tracasseries par l'architecte, la facture finale fut de 34 734,99 Francs.

Le clocher a été terminé en octobre 1863. La date de la consécration n'est pas connue avec précision. Mais le 12 mars 1864, le confessionnal est installé, signe que l'église était devenu un lieu de culte.



### **PATRIMOINE**



#### Aspects extérieurs.

L'église de Sardieu est de style «néo Roman» avec des voûtes en berceau, les sommets des ouvertures (vitraux, porche) semi-circulaires et la forme ronde du chœur et des deux chapelles latérales (côté nord). Le plan est en forme de croix grecque (égalité de longueur des quatre branches), visible sur les côtés du bâtiment : 26 mètres de long (dont 7 pour le chœur) et 19 mètres de large. La hauteur totale du clocher est de 29,20 mètres.

Par sa construction en galets de la Bièvre et les piliers en briques, cette église est unique.

Messieurs Marcel CATTIN-MORETAZ et André TOURNIER ont eu la patience de compter les galets roulés, les tuilons (morceaux de tuile entre deux rangs de pierres) et les briques visibles sur les quatre façades et sur le clocher (avec des jumelles) :

• Façades (y compris les murs extérieurs des chapelles et du chœur)

Briques: 27 438Pierres (galets): 22 391Tuilons: 22 391

Clocher

Briques: 11 360
 Pierres (galets): 920
 Tuilons: 920

Tout a été fait à la main.

Cette somme de travail impressionne!



Eléments collectés par l'Union Paroissiale et transmis par Mme Dominique TROYANO.



### PAGES D'HISTOIRE

SARDIEU : LA VIE AGRICOLE, IL Y A PLUS DE 50 ANS

#### TROISIEME ET DERNIERE PARTIE : les assolements et les travaux

par André Baratier-Buisson

Dans les bulletins municipaux n° 27 (2009) et 28 (2010), l'agriculture à Sardieu avait été présentée sous l'angle des exploitations, de la population vivant de la terre et des techniques, puis au travers des cultures et des élevages. Dans ce dernier article, sont évoqués un problème agronomique : les rotations culturales et les travaux au quotidien comme au fil de l'année.

Un casse-tête : les rotations culturales (ou assolements).

Si, aujourd'hui, il est possible de constater que le maïs et – dans la plaine – le tabac sont cultivés plusieurs années successives sur les mêmes parcelles ; les agriculteurs de l'après-guerre, comme depuis plusieurs siècles, rencontrent un problème technique pour répartir leurs diverses cultures sur leurs parcelles : le blé ne se sème pas deux années de suite sur le même champ.

En effet, si le blé est semé deux années de suite, son rendement (en moyenne 15 quintaux / hectare), déjà faible par les variétés cultivées et le recours très limité aux engrais minéraux, chute de 20%. Ce blé est de la même variété. Mais il est réputé plus sensible aux maladies (rouille, piétin, charbon). Aussi, les agriculteurs répugnent à semer deux fois de suite le blé dans la même parcelle. Le blé de deuxième année est appelé «blé de retrouble». L'agriculteur doit faire succéder les cultures et la jachère (dans la plaine) avec attention. C'est ce que, en termes techniques, l'agronomie appelle «assolement» ou «rotation culturale». L'exercice est délicat car le blé occupe, alors, près de la moitié des terres labourées.

Dans la dizaine de fermes qui sont dans la Plaine, avec des parcelles assez vastes autour des bâtiments, l'agriculteur a plus de latitude pour, en segmentant ses parcelles cadastrales, éviter le blé de retrouble.

Par contre, la très grande majorité des agriculteurs ont le siège de leurs exploitations au Village et à Poinponnier, avec des parcelles dispersées, nombreuses et parfois de petite taille. La dispersion s'explique par les partages depuis le début du dix-neuvième siècle et les alliances matrimoniales ; mais aussi, par le souci de disposer de terres aux qualités variées. En ce cas, la succession des cultures sur un même champ est un exercice difficile. Et, il est souvent impossible d'échapper au blé de retrouble. Il faut, donc, jongler entre blé, céréales secondaires, plantes sarclées (le «champ de tramésage»), jachère et fourrages cultivés qui occupent une parcelle pendant trois à quatre ans. Cela donne des assolements complexes sur plus de 10 ans, voire 15 ans. Le blé apparaît plusieurs fois, toujours après un an de jachère ou après des fourrages cultivés.



### AGRICULTURE 1945

Un détail pour les fourrages cultivés. Le trèfle violet se sème à la volée dans le champ de blé, au printemps et il se développe après la moisson. La luzerne et le sainfoin sont toujours semés après une jachère, à l'automne.

A noter que les vignes n'entrent pas dans ces rotations : elles sont permanentes. Il en est de même pour les prés proches des fermes. Ceux qui jouxtent les bâtiments sont enclos, plantés d'arbres fruitiers. Ils sont rarement labourés (tous les 20 ans) et immédiatement ressemés avec les graines récupérées dans les fenils. Pour les prés un peu plus éloignés de l'étable, le labour est un peu plus fréquent et la parcelle est cultivée pendant un an (blé, avoine ou pommes de terre). Ces prés ont «du fond» : les sols sont reposés, fertilisés par les troupeaux. Après un an de culture, par un semis de trèfle et de luzerne, le terrain retrouve son



Maréchal-ferrant.

rôle de pâturage. De fait, les prés, ou prairies temporaires (30% des superficies) n'interviennent pas dans les assolements.

#### Les travaux au quotidien.

Le rythme quotidien est dicté par les soins aux animaux.

Les soins apportés à la volaille, aux lapins, aux chèvres et au porc (du printemps à l'entrée de l'hiver) sont très généralement du domaine des épouses. Pour le porc, il lui est préparé un mélange de pommes de terre (les petites) non épluchées, de betteraves coupées en morceaux et de son, le tout cuit à la chaudière. Une chaudière permet de préparer la pâtée pour trois à quatre jours, selon l'âge du porc. A la période des fromages, s'ajoute le «petit lait» égoutté des faisselles. Par contre, le «pansage» des bovins et des chevaux est plus réservé aux maris, surtout l'hiver. Plusieurs tâches sont nécessaires :

- Le nettoyage des étables et écuries : enlèvement des déjections et de la paille souillée qui deviennent du fumier. Cette opération est quotidienne, le matin. Comme les plateformes cimentées pour le tas de fumier sont rares et que les fosses à purin étanches sont encore plus rares, le fumier est entouré d'une mare de purin qui, à chaque pluie, s'écoule selon la topographie. C'est un risque de pollution des puits (dans la Plaine et Poinponnier) et une perte de capacité d'engrais.
- Le renouvellement des litières en paille, surtout l'hiver quand les animaux ne sortent pas paître.
- L'alimentation, en foin et en compléments alimentaires : betteraves fourragères, raves, potirons et topinambours coupés en morceaux ou hachés (l'hiver) ; maïs fourrager et ou trèfle (l'été).



### PAGES D'HISTOIRE

- La corvée d'eau. Les étables et écuries ne sont pas alors équipées d'abreuvoirs automatiques qui n'apparaîtront que vers 1960, après que la commune se soit équipée du château d'eau en 1954 et entreprenne les travaux d'adduction d'eau potable au Village et à Poinponnier dans les années suivantes. Si abreuver les bovins et les chevaux est assez aisé du printemps à l'automne : les animaux boivent au bassin communal le plus proche ou parfois au bassin de la ferme, dans les exploitations les plus importantes. C'est une vraie corvée, en hiver, avec le charroi de l'eau dans des seaux, deux fois par jour. Et s'il gèle, il est nécessaire de casser la glace formée dans le bassin!
- Et surtout la traite des vaches laitières.

La traite est effectuée par l'homme ou la femme ou conjointement. Il n'y a pas de partage net de ce travail. Une vache en cours de lactation est traite deux fois par jour, matin et soir. Les vaches qui viennent de vêler et dont le veau est sevré, sont traites aussi à midi. Bien évidemment, la traite est manuelle avec des seaux réservés à cet effet. La personne qui effectue cette opération est assise sur un petit tabouret sur le côté de la vache, au niveau de la mamelle. L'agriculteur est très attaché à ses vaches qui ont tous un nom («Mignonne», «Blanchette», «Marquise» ....) que les animaux connaissent. La traite manuelle renforce ce sentiment.



Le lait récolté, le soir et le matin, est mis dans des bidons en fer blanc de 40 litres au portail de la ferme pour être collecté quotidiennement par le «laitier» qui va de ferme en ferme avec un attelage (une carriole) et livre sa collecte à la laiterie Pollier installée à Perroche. La collecte est faite, chaque matin, par deux laitiers. L'un «ramasse» le lait au Village, l'autre dans la Plaine et à Poinponnier. Compte tenu du grand nombre d'exploitations, qui toutes ont un troupeau laitier, les arrêts sont nombreux et les quantités collectées souvent réduites. Si le bidon n'est pas plein, le volume de lait est mesuré avec un seau gradué appelé «décalitre».

Il est nécessaire de bien laver, après chaque usage, les seaux et les bidons afin que le produit de la traite reste sain («ne se gâte pas» ou «ne tourne pas»). Le risque de voir le lait «tourner» est plus important en été. Aussi, le bidon est conservé au frais, à la cave, dans un baquet empli d'eau tirée d'un puits, donc assez froide.

Enfin, les soins aux jeunes, essentiellement des bovins.

Les poulains ne sont mis au travail qu'à l'âge de trois ans. Ils sont rares car seules les exploitations les plus importantes avec trois animaux de trait (le plus souvent deux chevaux et un mulet) font saillir une jument qui, portant son poulain, ne peut plus être affectée à des travaux de force comme les labours, la fauche des prés, la moisson ou la traction de grosses charrettes de foin ou de gerbes. En outre, avoir un poulain, c'est avoir à le nourrir pendant trois ans. Sur la statistique agricole de 1945, il est dénombré, à Sardieu, 12 poulains contre 86 chevaux adultes.

Les soins aux jeunes veaux sont assez simples : mise à la tétée sous la mère ... sauf au moment du sevrage où le veau boit un mélange de lait, d'eau et de fleurage (mélange de fines particules de son et de farine de blé). Ce sevrage intervient entre huit et dix semaines.



### **AGRICULTURE 1945**

Le potager est essentiel pour l'économie familiale : les légumes et les petits fruits rouges (fraises, framboises, groseilles essentiellement) du jardin alimentent seuls la table. C'est un lieu de travaux échelonnés sur l'année, que ce soit pour semer ou planter, piocher ou désherber à la main, arroser et récolter. C'est plus le domaine de la femme. Le mari, cependant, exécute le bêchage initial au sortir de l'hiver après que le sol ait été recouvert de fumier. Un autre engrais est apporté : les cendres, riches en potasse. La culture est intensive. Aucune planche du jardin ne reste longtemps vide. Toute la gamme des légumes est représentée : racines (radis, carottes, navets), fruits (tomates, aubergines, poivrons, melons, courgettes), légumes verts (haricots, petits pois, salades, poireaux, choux), bulbes (ail, oignons) et «herbes» (ciboulette, thym, verveine). Il y a presque toujours un plant de buis. Ce dernier n'est pas pour la cuisine : il permet d'avoir la branche qui sera bénie le dimanche des Rameaux et sera accrochée toute l'année dans la pièce principale de la ferme. La fermière se rend plusieurs fois par jour «au jardin», y compris en hiver, période sans travaux particuliers, mais pour répandre les cendres de la cuisinière et des poêles ou prélever les légumes d'hiver (navets, poireaux, choux). Elle aime souvent à faire visiter son domaine aux voisins, amis ou visiteurs.

Pour les graines, ce sont presque toujours les graines récoltées au jardin : par exemple quelques laitues, radis, oignons, poireaux ... ne sont pas récoltés : ils «montent en graine» et permettent les semis de l'année suivante.

#### Les travaux sur l'année.

Au sortir de l'hiver, les travaux s'accumulent.

Il faut sortir le «rouleau» gros cylindre métallique, tracté par un animal de trait, parfois muni d'un siège pour le conducteur. Ce rouleau est utilisé sur les blés pour provoquer le «tallage» : en écrasant le plant, il est possible d'avoir plusieurs tiges par grain semé. Il est aussi employé sur les prés et les prairies cultivées (trèfle, luzerne, sainfoin) pour ré-enraciner les végétaux déchaussés par le gel.

C'est le moment de répandre, au trident (1), le fumier sur le champ dit de «tramésage» qui recevra les plantes sarclées (pommes de terre, potirons, haricots Coco [haricot sec], topinambours, betteraves fourragères, maïs à grains ou fourragers, plantes oléagineuses (2), choux fourragers .... Dans le même temps, la chaux vive déposée, fin août ou en septembre, en petits tas sur un champ et devenue «éteinte» par les pluies d'automne et d'hiver, est répandue, à la pelle.

Mars, avril est la période des soins de la vigne : le travail du sol par un labour et à la pioche. Le labour nécessite une charrue particulière : la «vigneronne». Il faut un solide cheval pour monter les pentes où se situent la presque totalité des vignes (sauf 5 parcelles dans la Plaine et autant sur Mont Chard). Le labour n'est pas suffisant pour nettoyer le sol entre les ceps : il faut piocher. Piocher la vigne avec un «bigot» (grosse pioche à deux dents) se dit «fosser» la vigne.

- (1) Trident. Contrairement à son nom, le trident a quatre dents métalliques. Son manche est plus court que celui de la fourche.
- (2) Oléagineux (colza et navette) : cultivés pendant la guerre pour faire face à la pénurie d'huiles pouvant être chauffées (l'huile de noix, elle, ne peut pas être chauffée), ces plantes disparaissent dès le retour de l'huile d'arachide. L'arachide est cultivée au Sénégal, donc importée.



### PAGES D'HISTOIRE

C'est de ce verbe que venait l'ancienne unité de mesure de surface spécifique à la vigne : la « fosserée » soit 11 ares (1100 m2) : ce que pouvait faire, en une journée, un piocheur déterminé. Avant la pousse des rameaux, la vigne est taillée : les branches (ou sarments) de l'année précédente sont coupées. Ces sarments sont récupérés et mis en fagots : ils font un excellent combustible.

Dans cette période, le peu d'engrais chimique utilisé est répandu manuellement en l'absence de semoir mécanique propre à l'épandage d'engrais. L'agriculteur retrouve le «geste auguste du semeur» en arpentant son champ. L'engrais chimique répandu au printemps est le nitrate d'azote. Il est réservé au blé.

#### Mai.

C'est la mise en place des plantes sarclées. Les pommes de terre de «semence» achetées par le biais du syndicat agricole de Sardieu et les topinambours venus de la récolte précédente sont enterrés dans un sillon ouvert à l'araire. Les graines de courge (potiron), de betterave fourragère, de maïs, de haricots sont mis en terre de manière simple : sur un sol labouré, ils sont enfouis au plantoir ou avec un bâton pointu. Le trou étant refermé d'un coup de talon.

Les pommes de terre sont «buttées» avec l'araire, dès que les tiges ont une vingtaine de centimètres. L'araire ouvre un sillon entre les rangs et rassemble le sol autour des pieds, ce qui favorise le développement des tubercules. Il en est de même pour les topinambours.

Dans ce jardin en plein champ, dont la superficie est souvent réduite (sauf si la pomme de terre est produite pour la vente), il est procédé à des piochages (sarclage) dès que les herbes indésirables prospèrent après chaque pluie, et ceci de la mise en place aux récoltes (août – septembre). A signaler l'opération de démariage des betteraves fourragères, dès que les plants ont 7 à 8 centimètres.

Tous ces travaux se font en famille et les enfants d'âge scolaire sont sollicités.

Fin mai, c'est aussi le temps des fenaisons dans les prés et les champs de fourrage cultivés (trèfle incarnat, luzerne, sainfoin). Les exploitations de plus de 5 ha ont une faucheuse mécanique tractée. Le mécanisme est assez simple avec une lame dentelée qui va et vient dans un portelame doté d'ergots destinés à amener l'herbe au contact avec la lame, l'ensemble est la «barre de coupe». La lame fait l'objet d'un entretien soigneux avec des meulages fréquents. Comme la faucheuse est déportée par rapport à l'attelage, il est nécessaire de faire, sur tous les côtés du pré non accessibles le long de champs voisins, un passage pour cet attelage. Et c'est à la faux, dûment aiguisée par martelage et pas-



Fenaison : au premier plan, la rateleuse, à l'arrière, la charette chargée de foin : le «voyage».

sage d'une pierre abrasive, donc manuellement que ce passage est ouvert. Ce passage est appelé un «arrayon».



### **AGRICULTURE 1945**



La rateleuse.

«Faire les foins» est parfois une opération aisée, si le soleil est au rendez-vous. L'herbe en andains est fanée une fois. Les plus grosses exploitations ont des faneuses tractées. Mais le plus souvent, c'est à la fourche (3) que l'herbe est retournée. Le foin sec est rassemblé en tas avec une râteleuse ou avec un râteau en bois. Puis, c'est le transport au fenil de la ferme par des charrettes. Placer le maximum de foin sur une charrette est tout un art : les fourchées de foin sont roulées et imbriquées. Quand le «voyage» (nom donné à une charrette chargée de foin) est terminé et bien attaché avec de grosses cordes de chanvre enroulées à deux poulies (à l'avant et à l'arrière), il fait le trajet. Puis la mise au fenil se fait à la fourche.

Mais s'il pleut, les heures de travail se multiplient. Si la pluie s'annonce, très vite le foin est mis en plusieurs tas qui seront défaits le beau temps revenu («on accuche, on décuche»). Le foin mouillé est retourné et écarté. Le risque de pourrissement de l'herbe au champ est possible.

Pour les fenaisons et les sarclages, les exploitations importantes ou ayant peu de main d'œuvre adulte font appel à des travailleurs saisonniers venus des hauts plateaux ardéchois, vers Annonay : les «Bedots». Environ une quinzaine pour deux semaines. Les fenaisons peuvent se terminer début juin.

#### Juin.

Les fenaisons viennent de s'achever ou s'achèvent. La pression du travail s'atténue un peu, sauf pour les cinq planteurs de tabac de Sardieu. Réf. le passage sur la culture du tabac (bulletin 2010).

Pour eux, les travaux minutieux sur la petite parcelle de tabac (travaux très contrôlés par la SEITA) vont, en juillet, se superposer avec les moissons, puis, en août, avec les battages des céréales.

Retour dans les vignes en fin juin ou en tout début juillet : il s'agit de relever les rameaux de l'année, porteurs des grappes en devenir, en les attachant aux fils de fer qui courent de piquet en piquet le long des rangées de ceps. Ceci permet d'exposer les fruits au soleil. Les ficelles des gerbes de la moisson précédente sont réutilisées.

Pour la vigne, le viticulteur craint une maladie cryptogamique : le mildiou. Ce champignon microscopique nécrose les feuilles et les fruits en formation. Il se développe par temps chaud et humide. Il est procédé à des pulvérisations préventives de «bouillie bordelaise» (à base de sulfate de cuivre), puis après chaque pluie, jusqu'aux vendanges. Le pulvérisateur porté sur le dos est appelé «sulfateuse». La bouillie bordelaise laisse un dépôt bleu sur la plante. Ce n'est pas le principe actif qui est bleu, mais un additif imposé par le gouvernement lors de la grande épidémie de mildiou en 1880 : le traitement des vignes était devenu obligatoire : la teinte bleue témoignait que l'obligation de pulvériser du sulfate de soude avait été respectée. Ce que vérifiait le garde champêtre!

(3) Fourche. Soit en bois, avec deux dents, utilisée pour les foins. Soit avec trois dents métalliques. La fourche possède un long manche pour lever le foin et les gerbes lors de la confection du «voyage» (chargement de la charrette).



## PAGES D'HISTOIRE



Moisson : la moissonneuse-lieuse est tirée par trois chevaux. A droite, le blé, à gauche les gerbes.

Juillet.

La grande affaire de juillet, ce sont les moissons.

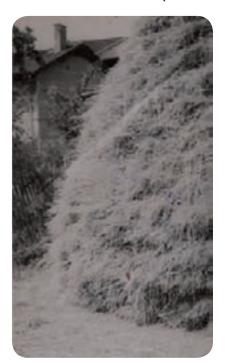
Le blé, l'avoine et très accessoirement le seigle et l'orge sont mis en gerbes par une moissonneuse lieuse. Tout comme la faucheuse mécanique, elle est tractée par deux ou trois animaux de trait déportés

par rapport à la barre de coupe. Comme pour les foins, il faut créer

sur tous les côtés non accessibles du champ le passage de l'attelage («arrayon»), à la faux. Le blé ainsi fauché est lié en gerbes, à la main. La variété «Mottin Rouge», très dominante, se prête bien à ce travail, car sa paille est haute et permet de faire le lien des gerbes.

Les gerbes sont éjectées par la «lieuse» sur le côté déjà fauché. Les passages suivants ne nécessitent pas le transport immédiat des gerbes.

A noter que les moissonneuses-lieuses n'ont pas été utilisées pendant la guerre : il n'y avait plus de ficelle ! Celle-ci étant en sisal et cette fibre est tirée d'une plante grasse, l'agave du Mexique, et donc, importée, elle avait disparu. Il avait fallu revenir à la méthode antérieure : la faucheuse mécanique à laquelle était fixée, à l'arrière de la barre de coupe, d'un dispositif en bois mobile qui était abaissé lorsque la quantité suffisante pour lier une gerbe était coupée. Ce dispositif est appelé : «l'appareil». Il y avait donc surcroît de



Gerbière : détail d'une gerbière. Les épis sont à l'intérieur.

travail avec la confection, à la main, des gerbes et leur déport pour laisser le passage

à l'attelage. Rapidement, à la fin de la guerre, le sisal est revenu et les moissonneuses lieuses ont repris du service. Seules les petites exploitations qui utilisent des vaches dites «de travail» conservent, après 1945, la faucheuse avec «appareil».

C'est, lorsque le champ est complètement coupé, que les gerbes sont rassemblées. Leur transport se fait sur un traineau muni de deux patins métalliques et tracté par un animal. Les gerbes sont mises en meules : «gerbaceaux» (2 m de haut) ou «gerbiers» (3 m de haut). Afin de limiter les risques liés à des pluies (orages d'été), les gerbes externes sont disposées



Traineau tracté par un cheval.



### **AGRICULTURE 1945**

en cercle, les épis toujours vers l'intérieur. Le second rang déborde vers l'extérieur et ainsi de suite jusqu'à mi-hauteur de la meule. Les rangs suivants sont, ensuite, progressivement réduits. La meule se rétrécit. Mais il est fait très attention à ce que les gerbes aient toujours une pente vers le bas pour évacuer l'eau des éventuelles pluies.

Le dernier rang, très étroit en couronnée par une gerbe écartée qui fait comme un «toupet». Les meules ont ainsi la forme d'une toupie inversée. Pour moissonner un hectare, il faut une bonne journée de travail, confection des meules de blé comprise. Aujourd'hui, une moissonneuse batteuse «avale» 2 à 3 hectares en une heure (selon sa dimension).

Si un orage s'invite au champ. Il interrompt le travail : le blé mouillé n'est plus coupé. Mais il faut faire sécher les gerbes déjà liées. Elles sont dressées, épis en haut, par quatre ou six.



Moisson: chargement («voyage») de gerbes.

Quinze jours plus tard, toutes les gerbes sont amenées à la ferme, dans le pré qui jouxte la cour. Transport en charrette, comme pour le foin avec des cordes. Il se constitue alors des meules imposantes de plus de 6 à 7 m de haut, les «gerbières» : la technique d'élaboration d'une gerbière reprend celle des gerbaceaux et des gerbiers des champs.

Une seule exploitation ne construit pas de gerbière : les gerbes sont entreposées dans une vaste grange. Et le battage se fait en hiver. Cet exploitant recourt à des travailleurs qu'il salarie. L'hiver étant une période sans grande activité : le recrutement est facile.

La hauteur et le nombre des gerbières disent la taille de l'exploitation. Rares sont les fermes ayant 4 gerbières : quelques unes des exploitations de plus de 20 ha, toutes situées dans la Plaine.

A noter le semis des raves et des choux fourragers sur un champ de blé tout juste

moissonné. Labour léger, semis à la volée, hersage. Les raves et les choux seront récoltés l'hiver. Ils ont la réputation de favoriser la lactation des vaches et font partie des compléments alimentaires au foin.

#### Août.

Commence la période du battage avec les deux batteuses des «syndicats de battage» du village. Elles vont de ferme en ferme. Les éléments sont : la machine à vapeur, la batteuse ellemême et la presse à paille. Tous sont



Batteuse.



### PAGES D'HISTOIRE

tractés par des chevaux. La machine à vapeur sera remplacée, vers 1950, par un gros tracteur fonctionnant à l'huile lourde. Des essais de moteur électrique n'ont pas été concluants.

La batteuse mobilise une vingtaine d'hommes. Un chantier de battage est bien organisé avec ses «spécialistes».

La machine à vapeur est alimentée en charbon par le chauffeur. Pour éviter tout risque d'incendie, le pourtour de la machine à vapeur est arrosé. Et il y a toujours de l'eau à proximité.

Un ou deux hommes se tiennent sur la gerbière et, avec une fourche, font parvenir les gerbes, les une après les autres, sur la batteuse. Là, deux hommes sont sur le toit de la machine. Le premier réceptionne la gerbe et la délie, le second la fait entrer très régulièrement dans le mécanisme de battage. Il doit alimenter en veillant qu'il n'y ait pas de «bourrage». C'est «l'engreneur».

Les tâches les plus dures sont celles des porteurs de sacs de grains entre l'aire de battage et le grenier souvent en étage dans une grange. Dans le grenier, l'agriculteur stocke la partie de la récolte qui n'est pas vendue (semence pour l'année suivante, blé pour la farine ou la volaille). Les sacs de jute qui servent pour remplir le grenier sont pleins de 80 kilos de blé. Pour la vente, le stockage se fait dans une grange, de plainpied. Mais ce sont des sacs de jute (appelés «balles») contenant 100 kilos. Sacs pour le grenier et balles sont pesés au pied de la batteuse sur une bascule. Les porteurs sont de jeunes adultes résistants. Ils sont, au minimum, trois : l'un porte et les deux autres, avec une barre de fer, soulèvent le fardeau et le posent sur l'épaule du porteur. Avec à chaque fois, un changement de rôle.

Autre portage : les bottes de paille très compactes : la presse installée à l'arrière de la batteuse, est puissante. Ces bottes de paille sont des parallélépipèdes liés par des fils de fer. Une botte fait 60 cm de section sur 1,20 mètre de long et pèse une quarantaine de kilos. Saisies avec des crochets en fer, les bottes sont portées à dos d'homme. Comme la paille écrasée est irritante, le porteur se protège de la tête à la taille par un sac de jute. Ce qui lui donne une allure particulière. Si l'agriculteur ne dispose pas d'une grange assez vaste, les bottes sont entassées à l'extérieur et soigneusement disposées en quinconce. Les derniers rangs forment une pyramide à degrés, ce qui permet de donner une pente à la couverture faite avec de la paille non pressée. Afin que la paille ne s'envole pas par grand vent ; elle est maintenue par des fils de fer. C'est le «pailler».

Les porteurs de paille et les constructeurs du pailler sont entre 4 à 5.

Enfin, le transport du «bourrier». Le tégument qui entoure le grain est conservé. C'est le bourrier. Il est utilisé, mêlé aux courges, betteraves, topinambours et raves, pour nourrir les vaches en hiver. Jusqu'aux années Cinquante, le bourrier est transporté dans de grands draps de jute. C'est assez léger mais relativement urticant. Une amélioration sera apportée en fixant un ventilateur à la sortie du bourrier avec des tuyaux jusqu'au lieu d'entrepôt. Plusieurs fermes ont un petit bâtiment en bois, couvert de tôle pour recevoir le bourrier. A défaut d'un lieu destiné au bourrier, un abri est construit avec des bottes de paille et couvert de paille attachée à des perches, comme pour le pailler. Le transport du bourrier occupe un à deux hommes.



### AGRICULTURE 1945

Quel que soit le poste de travail, tous les participants subissent la chaleur et la poussière.

Le moment du battage est la meilleure manifestation de l'entraide dans milieu agricole, à Sardieu comme dans toute la Bièvre céréalière. Si le prêt d'outils, de tombereaux ou charrettes est fréquent entres voisins ou parents, la batteuse demande un tel nombre de participants que l'entraide ordinaire ne suffit pas. Si tous les membres de la C.U.M.A. (syndicat de battage) ne sont pas systématiquement présents sur chaque chantier, pendant tout le mois d'août dédié au battage, l'agriculteur «qui bat» fait appel à des familles amies hors du cercle usuel des aides ponctuelles. Et d'une année sur l'autre, ce sont les mêmes réseaux qui fonctionnent. Le battage occupe l'agriculteur pendant trois semaines, chez lui et chez ceux qui l'ont aidé.

Le passage de la batteuse est dans chaque ferme le temps fort de l'année agraire. Pour toute la famille. Non seulement les hommes sont mobilisés, mais la fermière a à préparer de copieux repas pour tous les



Le tracteur à huile lourde qui, après 1950, remplace la machine à vapeur.

participants. Elle est aidée par des parentes ou voisines. Les enfants sont chargés de porter la boisson : vin de la cave, peu titré en alcool (8 à 9°), café froid ou sirops. Les porteurs de grain ont droit à du vin sucré, agrémenté de biscuits secs. Il est un rituel : à la pose de midi, c'est le pastis avec l'eau fraîche du puits ... mais il est servi avec un arrosoir!

La journée de battage commence à l'aube et se termine au crépuscule. Elle débute par le café matinal (l'orge grillé a été le substitut du café pendant la guerre) et il y a des pauses : casse-croûte à 9 heures (pause «tomme-saucisson»), repas de midi, goûter vers 17 heures, avec une spécialité : la tomme fraîche battue agrémentée de crème, d'herbes (ciboulette), d'ail, d'un filet d'huile avec un œuf ... recette salée cousine de la «cervelle de canut» de Lyon. Et le soir, le repas est le plus abondant et un peu plus arrosé. Dans les deux repas principaux, il y a de la soupe, une volaille, des salaisons cuisinées, de la tomme ... toutes choses issues du potager, de la basse cour, du saloir familial : des productions de la ferme.

C'est aussi un temps joyeux. Les plaisanteries sont de mise, les blagues ne sont pas oubliées. Et c'est un moment propice aux farces : s'il est des jeunes filles dans la maisonnée, elles ont tout à craindre de retrouver du bourrier ... dans leur lit!

Donc jours de labeur, de fatigue mais aussi de fête.

Septembre. C'est le mois des «petites récoltes».

**Betteraves fourragères.** Il est préférable que le sol soit assez humide pour que l'extraction de ces grosses racines (10 cm de diamètre, 20 à 25 cm de long) soit facilitée. L'arrachage se fait à la main. Les betteraves sont conservées à la cave (obscurité).



### PAGES D'HISTOIRE

Pommes de terre, topinambours. Leurs parties aériennes sont fanées. Les «raies» sont ouvertes soit avec un araire, soit avec une charrue particulière dont le soc porte un éventail de tiges métalliques qui soulèvent la terre et les tubercules. Après le passage du cheval et de la charrue, c'est toute la famille qui s'emploie à la récolte avec des seaux, des paniers, des corbeilles. Le père les porte au tombereau. Si la récolte des pommes de terre est abondante, le surplus de la consommation familiale est vendu. Les pommes de terre rejoignent les betteraves à la cave. Tous les topinambours sont destinés à l'alimentation des vaches laitières. Les habitants de Sardieu n'ont pas consommé de topinambours pendant la deuxième guerre mondiale. Or, ce tubercule a été longtemps, dans la mémoire des citadins, le symbole des difficultés d'approvisionnement de 1940 à 1945 ... même si, aujourd'hui, des cuisiniers étoilés le remettent à leur carte! Les pommes de terre sont triées : les petits tubercules ne vont pas sur la table de la famille mais sont destinées au porc (cf. supra).

Les topinambours ne sont pas mis à la cave : ils ne craignent pas le gel. Aussi, si ces tubercules ne sont pas récoltés en une fois, l'agriculteur peut aller, tout au long de l'hiver, prélever les quantités nécessaires.

**Courges.** Dès que les feuilles s'assèchent, les courges sont transportées, en tombereau, dans la grange. De couleurs variées (blanc, crème, jaune orangé, brun, vert pâle), elles forment, dans les granges, des monticules colorés. La courge peut figurer sur la table familiale (soupes, gratins). L'essentiel va à l'alimentation animale. Une courge pèse, en moyenne, 30 kilos. La courge a été vendue pendant la guerre vers les villes. La paix revenue, ces ventes cessent.

**Haricot coco.** En septembre, les grains sont mûrs. Les plants sont secs et sont arrachés. Transportés à la ferme, en charrette ou en tombereau, les plants sont attachés à leur base en «manillon» (4) puis suspendus. Les grains sèchent jusqu'à l'entrée de l'hiver. Ils seront alors battus et triés.

Maïs grain. Le maïs, cultivé pour le grain, est, alors, très marginal. Son expansion au début des années Soixante sera lié à la diffusion des herbicides sélectifs (seuls les céréales poussent) et à l'arrivée des semences hybrides dont la productivité est forte. Après guerre, quelques rangs de maïs suffisent. Les épis sont cueillis à la main, les «feuilles» (5) (appelées «panouilles») qui protègent la «fusée» sont enlevées, sauf les dernières qui relevées permettent de lier 10 épis en grappes. Ces grappes sont suspendues à l'entrée des granges. Souvent, cette tâche est reportée en hiver, les épis, en attendant, sont étalés sur le sol de la grange. Les variétés anciennes n'ont pas la couleur jaune-orangé des hybrides actuels : les grains peuvent être rouge sombre ou blanc nacré. Les épis sont égrenés manuellement et les grains nourrissent la volaille.

Un usage inattendu des feuilles des épis de maïs : comme garniture des paillasses des berceaux. Ces feuilles ont la réputation de renforcer le dos des nourrissons ... et de sécher très vite, à l'époque où les couches anti-fuites étaient inconnues !

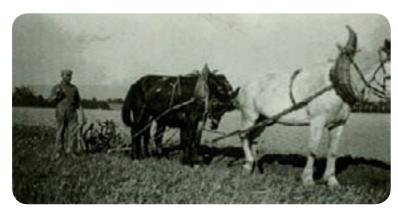
C'est aussi le temps de l'extraction du miel. Les deux ou trois ruches de chaque ferme sont récoltées en une demi-journée. Il est laissé suffisamment de miel pour nourrir la colonie d'abeilles pendant l'hiver.

- (4) Manillon : De main. Quantité de plants de haricots attachés à leur base pour leur suspension et leur séchage.
- (5) Ce qui est appelé «feuilles» sont, en termes de botanique, des spathes ou bractées.



### **AGRICULTURE 1945**

Septembre est le début des labours. Avant le labour, si le champ va recevoir du blé (après une jachère ou du fourrage cultivé), l'agriculteur apporte un peu d'engrais chimique : potasse («kaïmite») et phosphore (scories de déphosphoration du minerai de fer de Lorraine). Mais l'essentiel de l'engrais est le fumier. Transporté par tombereau, mis en petits tas, il est écarté au trident. Travail physique qui précède de peu le labour.



Scène de labour avec une charrue Brabant.

Le labour se fait avec des charrues à versoirs pour retourner le sol. Une charrue comporte un soc pointu qui fouille le sol en profondeur, un «couteau» (ou «coutre») qui ouvre le sol au devant du versoir et le versoir lui-même. S'il faut enfouir du fumier, l'agriculteur fixe un petit versoir amovible (la « rasette ») avant le versoir principal. La rasette fait basculer le fumier dans le sillon et le versoir enfouit ce fumier. Les charrues les plus simples n'ont qu'un versoir et ne sont pas réversibles. Ce qui impose de diviser le champ en planches et d'avoir à labourer dans un sens la première planche sur un côté et dans l'autre sens la seconde planche à partir du bord opposé. Les déplacements d'une planche à l'autre prennent du temps. Les charrues réversibles permettent de revenir sur le même sillon. Ce sont les charrues «Brabant». Mais, à chaque bout du sillon, il faut retourner les versoirs qui sont lourds. L'effort physique pour retourner les doubles versoirs est important. Aussi le laboureur apprécie les champs allongés plus que les champs qui tendent au carré!

Les charrues simples à un versoir peuvent être tractées par des «vaches de travail» ou par deux mulets. Les Brabants demandent deux solides Percherons (6). Les attelages sont reliés à la charrue par un «palonnier» (7) Les animaux tirent la charrue par des «traits» : corde (épaisse) ou chaine métallique. Les traits sont fixés, pour les chevaux, au collier, pour les vaches au joug. Ce dernier est posé sur la tête des deux vaches et attaché aux cornes. Les lanières de cuir, les «guides», permettent de conduire l'attelage des chevaux.

Le labour est lent. Il faut deux bonnes journées pour labourer un hectare. Aujourd'hui, avec des charrues multi-socs, 1 hectare se laboure en 1 heure.

Dans la Plaine, le sol utile est peu profond, environ 15 à 20 cm. Au-delà, le sol est la «terre à pisé», infertile. Sur la terrasse de Sardieu (le Bessey) les sols sont argileux. Le long du Poipon, comme du Rival, les crues hivernales fréquentes – les deux ruisseaux n'étaient pas sur-creusés et endigués – ont apporté des alluvions. Dans ces zones, le labour peut être plus profond : c'est la puissance de l'attelage qui joue.

<sup>(6)</sup> Percheron. Race de chevaux de trait très puissants, originaire du Perche (Orne, Normandie). De fait, les agriculteurs de Sardieu achètent, souvent lors de la foire de Beaucroissant, des chevaux du Nivernais, des Ardennes ou de Bretagne. Ils sont moins forts, mais moins chers.

<sup>(7)</sup> Palonnier. Barre aux extrémités de laquelle sont fixés les traits d'attelage d'un véhicule à traction animale ou d'une charrue.



## PAGES D'HISTOIRE

Dans la Plaine, le sol est très caillouteux, malgré des siècles d'épierrement. C'est un avantage en temps de grosses pluies : la perméabilité des sols fait qu'ils se «ressuient» (s'assèchent) vite. Il est rare de ne pas pouvoir «entrer» dans les champs plusieurs jours, de suite. Par contre, revers de la médaille, les cailloux usent plus rapidement socs, couteaux et versoirs.

Au Bessey, le long des ruisseaux, les pluies automnales peuvent gêner les labours en rendant inaccessibles les champs, pendant plus d'une semaine, voire plus, en cas de grosses pluies successives : «on embotte».

Les labours commencés en septembre doivent impérativement être terminés avant la Toussaint, date limite des semailles.

#### Octobre.

Les deux activités qui marquent ce mois sont les vendanges et les semailles, les labours continuant ...

Les vendanges, début octobre, sont l'affaire de la famille parfois élargie à des parents. Les 138 viticulteurs recensés (par les statistiques) à Sardieu cultivent les 16,5 hectares de vigne sur la commune. Mais, les habitants du village ont des vignes sur le coteau de Balbins. La production est vouée à la consommation familiale. S'il y a surplus de vin, par rapport à la consommation annuelle, il est vendu aux cinq cafetiers de Sardieu, qui, eux-mêmes, sont viticulteurs.

Les parcelles sont petites et la vendange peut se faire en un jour. Une cuve particulière est placée sur la charrette : elle est, à cet effet, ovale et haute de 1,30 mètre : la «gerle». Les raisins coupés sont portés dans des paniers ou des corbeilles dans la gerle.

A la ferme, c'est la mise en cuve. Le raisin est foulé dans des bennes et versé dans la cuve. Certains viticulteurs ont des broyeurs à manivelle placés sur la cuve. Avant la fermentation, le jus tiré au bas de la cuve est un jus moussant : le «vin doux», très agréable à boire ... mais relativement laxatif! La fermentation terminée, le vin est tiré, mis en barriques et tonneaux dans la cave. Les pressoirs individuels ne sont pas répandus. Deux agriculteurs ont un pressoir tracté par des chevaux qui vont de maison en maison. Monsieur Gabriel OGIER presse à Poinponnier et dans la Plaine, monsieur Marius BLANC propose son pressoir au Village. Le vin extrait du pressoir rejoint le vin déjà en cave. Les résidus du pressage : graines, peaux des grains et rafles (8) (la «crape») sont soigneusement tassés dans la gerle. Afin de conserver le maximum d'alcool dans cette crape, elle est recouverte de papier journal, lui-même recouvert d'une couche de terre argileuse, bien étanche ... dans l'attente de l'alambic.

Les semailles. Le champ à ensemencer est tout d'abord hersé, puis semé et de nouveau hersé. Toutes les exploitations n'ont pas de semoir mécanique. En dessous des 10 ha, les agriculteurs sèment à la volée. Les semoirs mécaniques couvrent une largeur de 2 mètres, un cheval puissant suffit, ou de 2,50 mètres, deux chevaux sont alors nécessaires. Un hectare est hersé et semé en une journée, moins si l'agriculteur dispose de trois animaux de traits : le hersage peut se faire en même temps sur la parcelle, avant et après le passage du semoir, mais il faut deux personnes.

(8) Rafle. Ensemble de pédoncules qui soutiennent les grains dans une grappe de raisin.



### **AGRICULTURE 1945**

Octobre est aussi la période de la cueillette des noix. Mises à sécher, elles occuperont des soirées d'hiver. Il y a quelques châtaigniers à Sardieu. Les fruits sont aussi récoltés et dégustés, soit grillés, soit cuits à l'eau et mangés dans un bol de lait chaud et sucré.

#### Novembre / février.

L'hiver est une période où les travaux extérieurs s'interrompent. L'agricul-



Mulet attelé à une herse.

teur ne se rend dans ses champs que pour arracher des raves, des choux fourragers et des topinambours, pour les vaches laitières.

Mais ce n'est pas une période d'inactivité. Il y a le pansage quotidien des animaux (cf. supra) et des tâches ponctuelles. Parmi celles-ci :

#### L'abattage du porc.

De fin novembre, début décembre jusqu'en février, les cris du cochon égorgé retentissent en début de matinée dans les cours des fermes. Le porc est maintenu par trois hommes sur une brouette et il est égorgé par le charcutier.

Le sang est prélevé, brassé dans une bassine pour qu'il ne coagule pas. L'eau bout dans la chaudière. Le corps du porc est lavé et rasé. Il est ouvert. L'intestin grêle est le premier prélevé. Nettoyé et lavé, il permet des confectionner le boudin à la chaudière. Au sang, sont ajoutés alors les «quatre épices» (sel, poivre, salpêtre, paprika), des feuilles d'épinard et des oignons finement hachés ... plus un peu de rhum. Des lanières de lard sont introduites avec le sang. La dégustation du boudin sorti tout juste fumant de la chaudière est un plaisir partagé par tous.

Puis, le «cinquième quartier» (les abats) est prélevé : poumons, foie, cœur, reins, pancréas. Tout est découpé en cubes. Sur des assiettes, un cercle de boudin contient des abats et des morceaux de lard : c'est la «fricassée» qui est offerte aux voisins, parents et amis. Porter la fricassée est souvent la tâche des enfants. Et c'est à charge de revanche ... Comme l'abattage du porc s'étale sur près de trois mois : la fricassée est souvent aux menus en hiver.

La tête est séparée du corps. Tout ce qui n'est pas de l'os permet de confectionner le «roulé de tête». La cervelle est dégustée, à midi, au beurre persillé.

Le corps vidé est coupé longitudinalement en deux parties. Chacune est découpée par le charcutier. La viande, tirée d'un jambon (patte arrière) et d'une épaule, avec du lard, est hachée (hachoir à manivelle) et mélangée avec des épices. Les saucisses sont faites avec l'intestin grêle, et les saucissons avec le gros intestin. L'estomac est utilisé pour la confection du «jésus». Si les saucisses sont consommées fraîches ou peu séchées, les saucissons sont mis à sécher, dans la cuisine (quelques jours), puis dans un local aéré. Les saucissons secs sont ensuite conservés dans de la cendre ou de l'huile : ils



# PAGES D'HISTOIRE

parviendront, sans rancir, jusqu'aux tables de la batteuse. L'autre jambon, une épaule, les flancs où alternent des couches de lard et de viande et les pieds sont mis au saloir (souvent un cuveau en bois ou une grosse jarre en grès).

Si l'animal a suffisamment de lard, ce surplus de lard est cuit, fondu pour en tirer le saindoux.

Ainsi, selon l'adage «dans le cochon, tout est bon»!

Il faut une bonne journée pour l'abattage, la confection du boudin, des saucisses, des saucissons, du roulé de tête et pour emplir le saloir

Deux agriculteurs de Sardieu savent le métier de charcutier : messieurs Adrien CHARPENAY et Emile ROUDET. Ils n'officient pas tous les jours, mais leur hiver est bien occupé.

Le battage des haricots Coco.

L'agriculteur retrouve une méthode très ancienne : le battage au fléau ou au bâton. Cela se fait dans le tombereau, pour que les grains ne se dispersent pas. Les haricots sont vannés pour séparer les feuilles et éléments des cosses. Cela se fait dans un appareil à manivelle : le «baritet». Les grains sont ensuite triés : les bons sont pour les humains, les défectueux (véreux, tâchés) iront dans la pâtée du porc.

Le «mondage» des noix.

C'est un moment festif qui a lieu en soirée, dans la chaleur du poêle à charbon. Auparavant, les noix ont été cassées : une tuile creuse sur une cuisse, un coup de maillet en bois ... et les corbeilles se remplissent de noix ouvertes. Les parents et amis sont invités. Les cerneaux de noix sont dégagés des coquilles. Cela se fait avec du café, des tisanes, un gâteau, des contes, des récits (du jour ou du passé) et des chansons (à la mode ou traditionnelles). Ainsi s'enchaînent des soirées chez les uns et les autres. Ces soirées sont appelées des «mondées». Les cerneaux de noix sont broyés au moulin-pressoir à huile. Les habitants de Sardieu fréquentent les moulins NÉMOZ à Penol, CRÉTINON à La Côte St André et PION St Siméon de Bressieux. Ce dernier est toujours en activité.

La coupe du bois.

Sur Sardieu, les «bois» ne couvrent que 13 hectares (1,6 % de la superficie). Ce sont des bosquets de merisiers, robiniers (faux acacias) et de petits chênes. Les habitants de Sardieu possèdent des parcelles dans la petite forêt des Burettes (commune de Penol). La commune possède huit hectares de forêt sur la commune d'Arzay (forêt des Bonnevaux). La municipalité alloue en priorité les coupes aux habitants de Sardieu. L'abattage est fait par des bucherons professionnels. Les lots de troncs et de branches sont numérotés et tirés au sort en mairie entre les adjudicataires. Tous se rendent sur le lieu de la coupe, le même jour avec chars et charrettes. Là encore, le travail est collectif. Les communaux d'Arzay ont été très sollicités de 1940 à 1945, en raison de la pénurie de charbon.

• Les réparations des clôtures et des outils, le suivi des vignes pour changer des piquets et retendre les fils de fer, le sciage du bois à la scie circulaire, la coupe des branches des osiers, souvent plantés dans les vignes (l'osier, appelé «armarine» est souple



### **AGRICULTURE 1945**

et permet de confectionner des paniers et des corbeilles). Pour les piquets des clôtures et des vignes, l'acacia et le châtaignier sont préférés pour leur solidité et leur durée. Mais il n'y a guère de châtaigniers à Sardieu, sinon très anciens et voués aux fruits. C'est dans le Chambaran que les piquets sont achetés.

De fait, la journée de travail hivernale est plus courte : presque tout se fait à la lumière du jour ... fort court. Le travail est moins physique (sauf le transport des troncs). Mais ce n'est pas une période de repos complet. Il y a toujours à faire et l'agriculteur de cette époque n'imagine pas ne pas devoir «s'occuper». Et il y a toujours à faire, chez soi ou chez les voisins et les amis, pour un «coup de main». D'ailleurs, le repos et les vacances sont deux notions totalement étrangères aux mentalités de l'époque.



Réparation d'un char.

#### Pour conclure :

Après ce panorama de la vie agricole à Sardieu dans les années 1945 / 1950, l'agriculture apparaît fébrile avec la multiplicité des travaux induits par le couplage d'une polyculture (il est possible d'aller jusqu'à «multiculture») et des élevages.

Mais, c'est plutôt un temps de la lenteur. Déplacements à pied, en bicyclette ou au rythme du pas du cheval. Lenteur aussi dans les travaux. Sauf pour les quatre temps forts des travaux (fenaisons, moissons, battages, labours / semailles), tout se fait à la main. Et même si un peu de mécanique entre en jeu, la part manuelle des grands travaux est toujours nécessaire. L'agriculteur de cette époque, hormis lorsque la pluie vient perturber la fenaison ou la moisson, sait prendre son temps, parler aux voisins, avec une personne rencontrée ... aller aux foires et aux marchés du jeudi à La Côte St André. S'il n'est pas stressé ... il peut être très fatigué!

Car l'aspect qui ressort de cette vie agricole est la pénibilité des travaux. Travaux longs, travaux de force. Cette intensité du labeur est partagée par tous, «Gros» et «Petits». Elle apparaît, en ces temps, comme liée au statut de paysan, en regard des fonctionnaires et ouvriers qui, eux, ont des vacances (congés payés depuis le Front Populaire).

Cette communauté de destin est adoucie par l'entrecroisement des aides entre voisins, entre parents, entre amis. Coups de main, prêts de matériel, travaux en commun : tout ceci renforce les liens entre les familles rurales. Il ne faut pas, cependant, tomber dans l'angélisme : il est des fâcheries connues par tout le village et la vie municipale connaît quelques passions électorales qui ne sont pas que dictées par des positions politiques (cléricaux conservateurs / laïcs radicaux). Cependant ces aspérités ne brisent pas l'uniformité de la société villageoise.

Autre trait de cette vie agricole : l'engagement de la famille dans les tâches. L'épouse et les enfants ont leur part dans le travail. Le calendrier scolaire est, d'ailleurs,



## PAGES D'HISTOIRE

significatif: dans une France encore très rurale, tous les écoliers ont des vacances d'été du 14 juillet (début de la moisson) au 1er octobre (fin des récoltes). Les enfants sont assez tôt associés dans des tâches qui sont compatibles avec leur âge: garder le troupeau bovin dans des prés non clôturés, petits travaux dans l'étable, conduire les dindes et les pintades sur les chaumes après la moisson ...

L'agriculture de Sardieu (et de la Bièvre) pâtit de rendements faibles en regard de l'investissement humain. Elle est toujours sensible aux aléas climatiques et soumise à la qualité des sols, ce qui explique nombre de pratiques culturales.

Cette agriculture, encore lestée d'héritages, va connaître le choc de la modernisation après 1955 / 1960 avec l'arrivée des tracteurs, des engrais chimiques, des semences hybrides (blé, maïs), des produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, fongicides ...), de la culture de l'herbe (ray-grass, fétuque) de la modification complète du troupeau bovin (campagne d'éradication de la tuberculose bovine au milieu des années Cinquante), les moissonneuses-batteuses, la transformation des étables ... et les premiers emprunts au Crédit Agricole!

La mutation sera relativement rapide. Après les années Soixante Dix, la mutation sera opérée et l'agriculture d'aujourd'hui en est issue.

La vie à Sardieu, au sortir de la seconde guerre mondiale et avant la transformation de l'agriculture, ne se réduit pas aux seuls aspects de la vie agricole. La vie sociale est animée par les fêtes religieuses ou non, par les grands événements de la vie (naissances, mariages, deuils), par les jeunes («conscrits»), et ... par de farces qui font rire tout le village.







Pour les articles des bulletins de 2009, 2010 et 2011, le regard est resté centré sur tous les éléments agricoles. La vie sociale, au sens large pourra faire l'objet d'un article ultérieur.

Remerciements à Mmes Madeleine JACQUET, Renée JANIN et M. Maurice NICOUD pour leurs photographies

et à Mrs Jean-Claude BOUVIER-RAMBAUD, Roger JACQUET et Henri VIAL-BIRON pour leurs souvenirs.



DENOMINATION ACTIVITE	PRESIDENT	TELEPHONE
C.A.S.	Mme BLACHON Stéphanie 57, Chemin Videau à Perroche 38260 SARDIEU	04 74 20 65 58
BIBLIOTHEQUE Structure municipale	Mme CHOLLIER Catherine 543, Chemin de Poinponnier 38260 SARDIEU	04 74 20 44 26
ACCA CHASSE	M. GALLAIS Louis Pierre 276, Rue de la Perroche 38260 SARDIEU	06 87 38 09 99 06 10 47 23 91
A.D.M.R. BIEVRE-BURETTES	Mme TIGNEL Jeannine 184, Chemin Neuf 38260 SARDIEU	04 74 20 62 41
A.F.R. CANTINE	Mme BERRUYER Valérie 311, Lotissement L'Orée du Parc 38260 SARDIEU	04 74 20 29 16
AMICALE BOULES	M. GUILLAUD Hervé 100, Route de Châtenay 38260 SARDIEU	04 74 20 60 72
A.S. GYMNASTIQUE	Mme PIBOU Maud 52, Rue de la Perroche 38260 SARDIEU	04 74 20 50 68
LES BLES D'OR	M. BOUVIER-RAMBAUD Jean-Claude 203, Route de la Côte St André 38260 SARDIEU	04 74 20 54 50
L'EVEIL MUSIQUE	M. BOUVIER Eric 57, Chemin de l'Ardelier 38260 SARDIEU	04 74 20 61 19
	et M. VIAL Franck	04 76 65 15 68
LAÏ MUOÏ	M. BUCCI Frédéric 438, Chemin de Poinponnier 38260 SARDIEU	06 15 49 20 70
SOU DES ECOLES	M. BLOT Nicolas 454, Chemin de Poinponnier 38260 SARDIEU	04 74 57 64 40
TWIRLING-SPORT	Mme BUENERD Yvette (la Responsable) 850, Chemin des Croix 38260 LE MOTTIER	04 74 20 46 97
	M. JACQUET Roger 244 Rue de La Perroche 38260 SARDIEU	04 74 20 27 16
U.M.A.C.	M. BOUVIER Roger 355, Chemin des Blaches 38260 SARDIEU	04 74 20 22 83
UNION PAROISSIALE	M. BRENIER Robert 103, Vie de St Siméon 38260 SARDIEU	04 74 20 53 12



### A.C.C.A. CHASSE

#### La vie de l'A.C.C.A.

Cette année, l'A.C.C.A. de Sardieu compte 62 membres dont quatre jeunes, nouveaux membres, ce qui rend notre effectif stable.

Lors de l'assemblée générale, nous avons eu le plaisir de remettre la médaille de bronze de la chasse à notre doyen Albert CLEMENT pour sa participation à 63 années de chasse. Nos manifestations, avec le tir aux pigeons en point d'orgue, nous permettent d'alimenter en gibier notre territoire et d'assurer une reproduction «de terroir».



Cette année, les nichées de faisans et de perdrix nous confortent dans notre politique.

Le lièvre se porte bien avec un quota de 15 lièvres pouvant être chassés. De nombreuses hases (1) reproductrices sont sur le terrain. Pour le lièvre, nous ne pratiquons plus d'introductions de nouveaux lièvres. Cela perturbe les lièvres installés et peut les pousser à se chercher d'autres lieux de vie. C'est pourquoi nous favorisons le maintien des animaux accoutumés à notre territoire et nous limitons strictement le nombre d'individus pouvant être tirés. Mais que serait la chasse sans nos fidèles compagnons : les chiens ?

Le bureau de l'A.C.C.A.

### Le compagnon du chasseur

Depuis toujours, l'histoire de la chasse et celle du chien sont indissociables. A force d'observations sur le travail du chien sur la piste du gibier, l'homme a sélectionné des races auxquelles il a assigné des missions précises, affinant ainsi ses techniques de chasse.

Le choix d'un chien doit être un acte mûrement réfléchi, car il engage la responsabilité du maître pour des années. Pour le chasseur, d'avantage que l'esthétique, les aptitudes mentales et physiques de l'animal sont les premiers critères de choix. Avant l'acquisition d'un premier chien, le chasseur doit mûrement réfléchir à ses futures obligations et à ce que la présence de ce nouveau compagnon impliquera pour sa vie et celle de son environnement familial.

(1) Hase: Femelle du lièvre.



## A.C.C.A. CHASSE

Un chien n'est pas fait pour rester attaché à la niche en attendant la saison de chasse. Cet animal grégaire (2) a besoin de compagnie, ne serait que celle des humains. Séparé de sa mère, le chiot transfère son attachement vers son maître. Ses besoins affectifs évoluent avec l'âge. Le plus souvent possible, le chien de chasse doit être mis dans son élément : la nature. Dans le cas d'une vie citadine, le maître doit donc être certain, en dehors de la saison de la chasse, de pouvoir offrir à son animal des promenades quotidiennes. Toutefois, le chien doit être parfaitement tenu sous le contrôle de son maître. Il n'est pas question que ces promenades deviennent des occasions de chasser, de braconner, hors période de chasse. Non seulement l'animal prend alors la pire des habitudes : chasser pour lui. Et il serait alors en divagation.

La loi réprime la divagation. Est considéré comme état de divagation – précise-t-elle – tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de sa voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire, ou de la personne qui en est responsable, d'une distance dépassant 100 m.

A Sardieu, la chasse en plaine convient bien aux chiens d'arrêt, mais le chien courant y trouve aussi sa place, notamment, pour débusquer le lièvre et chasser le renard.



Dans tous les cas, le chien et le chasseur forment une fine équipe, complice dans la pratique de la chasse, leur passion.

Les membres de l'A.C.C.A. de Sardieu contribuent également à la propreté de notre environnement en organisant le nettoyage de printemps.

Daniel BIDART, pour l'ACCA.

(2) Grégaire : se dit des animaux vivant en groupe (meute, harde, troupeau, bandes).







# A.D.M.R. BIÈVRE-BURETTES

### plus de soixante ans d'expérience dans les services à la personne.

L'association apporte une aide à domicile, en milieu rural, à des familles dans les cas de surmenage, de fatigue, de grossesse, de maladie, de handicap ou de convalescence post opératoire. Ces activités sont regroupées sous l'appellation «aide à domicile». Elles se complètent par des aides au ménage auprès de personnes âgées, valides, mais qui ne peuvent guère faire des tâches ménagères pénibles.

Aussi la même association est connue sous deux sigles :

- A.D.M.R (aide à domicile aux familles),
- A.M.M.R. (aide ménagère auprès des personnes âgées).



En 2009, 21 230 heures ont été effectuées sur les sept villages de l'association.

	Vie quotidienne	Socio-éducatif	Aide aux familles
BALBINS	869 h	0 h	13 h 25
FARAMANS	3619 h	427 h 50	49 h 75
MARCILLOLES	3399 h	0 h	114 h 50
ORNACIEUX	1943 h	34 h	19 h
PAJAY	2662 h	108 h	0 h
PENOL	2466 h	262 h	0 h
SARDIEU	5085 h	111 h 50	47 h 25

#### Paëlla.

L'association a innové, cette année en organisant la vente d'une paëlla à emporter. Nous remercions toutes les personnes qui ont fait bon accueil aux aides à domicile qui leur proposaient des tickets. 400 barquettes ont été vendues.

L'assemblée générale de l'année 2010 aura lieu, mi-juin 2011 à Faramans.

Si vous souhaitez offrir un peu de votre temps libre, apporter de la compagnie, aller à la rencontre des autres ... rejoignez les bénévoles de l'A.D.M.R / A.M.M.R.

Pour tous renseignements : faîtes le 04 75 54 29 45 ou www.admr.org

Le bureau.



### A.F.R. CANTINE

#### REGLEMENT DE LA CANTINE

Les repas sont fournis par la SARL GUILLAUD, traiteur à GILLONNAY.

### Les inscriptions aux repas se font par le biais d'achat de tickets par carnets de 10 ou de 4 mais non à l'unité.

- BLEU pour la garderie du matin et du soir
- VERT pour la garderie du déjeuner
- ROUGE ou BLANC pour les repas

CARNET ROUGE 36 € les 10
 CARNET VERT 5 € les 10
 CARNET BLEU 10 € les 10

CARNET BLANC 14.50 € les 4 cantines

4 € les 4 garderies du matin et soir 2 € les 4 garderies du déjeuner



Les tickets sont vendus le lundi, mardi, jeudi et vendredi uniquement le matin de 8 h à 8 h 45 à la cantine.

Une boite aux lettres posée sur le mur à gauche de la porte de la cantine pour déposer vos tickets de cantine la veille avant 8 h 45 pour le lendemain. **Aucun repas ne pourra être pris en compte après ce délai.** 

JOUR DE CANTINE	DATE LIMITE DE COMMANDE	
LUNDI	Vendredi avant 8 h 45	
MARDI	Lundi avant 8 h 45	
JEUDI	Mardi jusqu'à 17 h	
VENDREDI	Jeudi avant 8 h 45	
1er jour de rentrée après des vacances La veille avant 8 h 45 sauf si la rentrée est un alors il faudra commander le vendredi avant 8		

#### Modalités de fonctionnement de la cantine

#### Accueil des enfants à la cantine :

- La capacité d'accueil est de 50 enfants par jour, l'accès des élèves à la cantine est prioritairement aux enfants dont les parents exercent tous les deux une activité professionnelle. Dans ce cas et seulement dans ce cas, les parents auront l'obligation d'inscrire leurs enfants au 20 de chaque mois antérieur sur des fiches prévues à cet effet mise à disposition à la cantine.
- Toute inscription d'un enfant à la cantine ou garderie, sera soumise au remplissage de la fiche de liaison ainsi que l'acceptation de ce règlement. Aucune inscription ne pourra être acceptée sans le retour de la fiche liaison dûment remplie et signée.
- Pour toutes informations ou autres réclamations, nous vous demandons de vous mettre en contact avec un membre du Bureau, les employées ne sont nullement responsables du règlement intérieur.



### A.F.R. CANTINE

- Les tickets sont payables à l'achat des carnets. Pour tout retard de paiement, les enfants ne pourront être admis à la cantine.
- Si un enfant est malade, les parents peuvent récupérer son repas à 11 h 30 ou 16 h 30.
- Si l'enfant est malade durant plusieurs jours, pensez à venir le désinscrire.
- En cas de traitement médical intervenant au moment du repas, vous devrez fournir un certificat médical ainsi que l'accord des parents pour la prise de médicaments. En cas de fièvre, de vomissements, l'AFR Cantine joindra les parents pour récupérer le malade.
- Les inscriptions par téléphone sur répondeur ne seront pas prises en compte ; il faudra impérativement avoir la confirmation de vive voix de la responsable des repas.
- Pour des raisons d'organisation aucun régime particulier ne sera pratiqué sans certificat médical hors repas sans porc ou repas sans viande.

#### Accueil des enfants à la garderie périscolaire :

- de 7 h 30 à 8 h 20 et de 11 h 30 à 12 h
- de 13 h à 13 h 20 et de 16 h 30 à 18 h

#### L es enfants sont sous la responsabilité de la cantine pendant ces plages horaires.

### Fonctionnement de la garderie



- Pour la garderie vous avez la possibilité d'inscrire les enfants le jour même ou mettre le ticket dans la boite aux lettres. La garderie du soir fermant ses portes à 18 h précises, nous vous prions de bien vouloir respecter cet horaire, tous retards à répétition vaudra par la suite l'exclusion de l'enfant à la garderie du soir.
- Si vous pensez être absent ou en retard pour l'heure de sortie de classe, merci de joindre une personne de la garderie qui peut récupérer votre enfant tel : 04.74.20.38.92
- La garderie est un lieu de détente où l'enfant pourra participer à des animations ou s'il le souhaite faire ses devoirs mais la garderie n'est pas une étude.
- Vous pouvez prévoir un goûter pour les enfants qui restent à la garderie après 16 h 30.

Le règlement prévoit un permis de conduite pour chaque enfant comportant 3 points. Chaque avertissement par courrier entrainera le retrait d'un point ou plus. A l'épuisement de la totalité des points, les responsables pourront procéder à l'exclusion de l'enfant pour une semaine.

Ce permis a pour but de limiter toute violence gratuite dont font preuve parfois certains enfants et afin de faire respecter les règles de vie en société.

Merci de votre attention

Le Bureau



### AMICALE BOULES

# L'amicale compte 70 licenciés pour l'année 2010-2011 répartis de la façon suivante :

- 4 licenciés en 3ème division.
- 31 licenciés en 4ème division.
- 7 licenciées féminines.
- 4 cartes de membres honoraires.
- 24 licences loisirs.

#### TARIFS DES LICENCES

- Licence 3ème division : 58 €.
- Licence 4ème division : 45 €.
- Licence 4ème féminine : 35 €.
- Licence loisirs : 30 €.
- Carte de membre honoraire : 20 €.
- Calendrier du groupement gratuit.
- Calendrier de l'Isère : 2,50 €.

La société ne prend aucun bénéfice sur les licences. 2€ sont prélevés par le groupement.

#### Dates des concours 2011

- Samedi 15 janvier à 9 h Salle multisports (1), journée détente, repas midi et soir.
- Samedi 12 février à 8 h Salle multisports, 16 quadrettes par poules, 3ème et 4ème div.
- Dimanche 1er mai à 8 h Zone de loisirs. Eliminatoires simples 3ème et 4ème div. Secteur.
- Dimanche 22 mai à 8 h 32 simples 4ème div. Promo challenge NICOUD.
- 22 mai à 9h 32 simples 3ème et 4ème div. Promo challenge de l'Amicale.
- 22 mai à 13h30 32 doubles 3ème et 4ème div. Promo challenge de la Municipalité.
- Samedi 25 juin à 9 h Omnium du secteur.
- Samedi 9 juillet à 8 h 30 32 doubles 3ème et 4ème div. Promo challenge SEGUIN sur invitation.
- Dimanche 7 Août à 9 h Challenge du souvenir Michel JURY. Repas midi et soir.

Cette année, nos concours habituels du 1er dimanche de mai sont décalés. Tous devraient reprendre leurs places en 2012.

Deux équipes seront engagées pour pratiquer les a/s/b et e/s/b (2) départementales de l'Isère, avec journées finales des a/s/b le 7 et 8 mai 2011.

Le 16 janvier 2010, nous avons organisé notre sortie de fin d'année qui se déroulait habituellement fin novembre à Marcilloles avec une location. Désormais, elle a lieu à la salle multisports où nous avons l'accès gratuitement.

- (1) A La Côte St André, Avenue Général de Gaulle, près des stades et de Aqualib.
- (2) a/s/b: association sportive bouliste, e/s/b: entente sportive bouliste (interclubs).







### AMICALE BOULES

Cette journée a été la journée détente de l'amicale boules. Une journée qui a été très appréciée de tous avec un repas servi par un traiteur.

- Challenge NICOUD: Antoine FLORES gagne Christophe BUREAU.
- Challenge de l'Amicale : Maurice NICOUD gagne Joseph MASSAT.
- Challenge Municipalité : D. BERTHON et R. VANDENBERG gagne JAVIX père et fils.
- Challenge SEGUIN: M. NICOUD et J-C ROUX gagne H. GUILLAUD et P. JALLUT.



Je voudrais féliciter nos 2 joueurs Philippe ARMANET et Maurice NICOUD ainsi que leurs deux co-équipiers de St Siméon, Bernard PAVINI et Roland MEYNIER, avec qui ils ont gagné les championnats de l'Isère vétérans qui se sont déroulés à la Frette le 27 et 28 mai. Ce qui les a qualifiés pour les championnats de France vétérans qui se sont

déroulés les 10-11-12 septembre 2010 à Villers-Saint-Paul, département de l'Oise. Malheureusement, ils se sont inclinés en demi- finale. Ce n'est que partie remise.

Je voudrais aussi féliciter Maurice ALPHAND qui, avec 3 côtois, se sont inclinés aussi en demifinale des championnats de France quadrettes 4ème div. à Chazelles sur Lyon.

Le centre de formation des jeunes boulistes dont je suis le trésorier a connu de nouveaux changements. Avec un nouvel encadrement et M. Laurent GOUILLOUD président.



Les entrainements se déroulent le vendredi à la salle multisports de 18 h à 20 h.

Ceux qui sont intéressés pour pratiquer ce sport peuvent me contacter.





M. Hervé GUILLAUD

100, route de chatenay 38260 SARDIEU 04 74 20 60 72 herve.guillaud@orange.fr



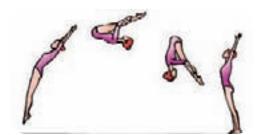
## A.S. GYMNASTIQUE

De septembre à juin, nous nous retrouvons tous les mercredis soirs, de 20 à 21 heures, à la salle polyvalente.

Les cours sont animés par Liliane BONNET, diplômée d'Etat.

Nos activités sont :

- le step,
- le cardio,
- les renforcements musculaires et les étirements.



Le tout en musique et toujours dans une bonne ambiance.

La cotisation annuelle est de 70 €. Les inscriptions se font en septembre et octobre.

Cette saison, nous sommes 25 inscrites, dont deux viennent d'un village voisin.

Venez nous rejoindre avec vos ami(e)s!

Comme chaque année, nous terminerons la saison par un repas convivial.

Une innovation, le mardi 21 juin 2011, en début de soirée, à la salle polyvalente. Avec la participation de l'Eveil de Sardieu, nous célèbrerons la fête de la musique.

Venez nombreux!

#### LE BUREAU:

- PRESIDENTE Maud PIBOU
- SECRETAIRE Christine DAUTEL
- TRESORIERE Christelle BOTELLA





### BLÉS D'OR

### 20 ans déjà.....

Créé fin 1989, le club a fêté ses vingt ans lors de l'assemblée générale le 17 janvier dernier en présence des trois présidents qui se sont succédés : Messieurs Roger JACQUET, Louis BERTHON et Marcel BRENIER entourés de tous les membres et M. le maire.



Depuis 20 ans, chaque mardi après midi, la salle des fêtes s'anime pour recevoir les anciens qui se retrouvent pour passer un moment de convivialité. Chacun s'adonne a son passe-temps favori. Dans la salle, les dames s'affrontent dans des parties de cartes ou de scrabble. D'autres font une marche vivifiante dans la campagne environnante. Pendant ce temps les messieurs et quelques dames rivalisent d'adresse dans des parties de pétanque acharnées.

Au cours de l'année trois journées d'animation sont programmées :

**En mars**: le concours de belote où chacun peut emporter des truites gagnées à la sueur de leur méninges.

**En août** : le concours de pétanque ouvert à tous dans une ambiance familiale dôté



Les gagnantes

du challenge Jean Paul FRECHAT pour les vainqueurs.



Et.... les perdants

**En octobre** : «la porte ouverte» avec sa tombola, ses gâteaux, son vin doux qui permet à tous de passer une bonne journée.

Les anniversaires de chacun se fêtent tous les deux mois et donnent l'occasion de déguster quelques friandises accompagnées de rafraîchissements.







Quelques repas pris à la salle des fêtes ou dans les restaurants alentour permettent de déguster grenouilles, friture, cabri et autres... en toute simplicité.



### BLÉS D'OR

Une sortie loisir a été programmée pour assister à Lyon au spectacle «des chœurs de l'armée rouge» ou tous les participants sont revenus émerveillés par la qualité des chants et danses.



Le club connaît aussi ses peines avec le décès de deux de ses responsables majeurs du bureau.

En novembre 2009 : le trésorier Jean Paul FRECHAT nous a quittés après une douloureuse maladie, puis début août 2010, la secrétaire Madeleine OGIER nous a abandonnés après une courte hospitalisation. Leur disparition a laissé un grand vide parmi nous, mais l'empreinte de leur passage subsistera à jamais dans la vie du club.





Il y a des joies aussi, en ce début octobre, notre ancien président Louis BERTHON et Suzanne son épouse ont fêté leurs noces de diamant entourés de tous les membres du club, nous leur renouvelons toutes nos sincères félicitations.

Malgré le dynamisme et l'activité débordante de notre club, une inquiétude se profile...



Les années s'accumulent sur les épaules des adhérents et les néo-retraités n'osent pas venir nous rejoindre....

A lors n'ayez pas peur, venez nous voir nous vous accueillerons et le club continuera à animer la place de la salle des fêtes, tous les mardis pendant des décennies....!!!!



### LAÏ MUOÏ



l e Laï-Muoï est un art martial laotien.

Le maitre fondateur, Sysaykeo BOUNPANH (originaire du Laos) s'est installé en région Rhône-Alpes il y a 30 ans. Il a été à haut niveau dans les disciplines que sont le Taekwondo, la boxe thaïlandaise et la boxe chinoise. Il a pris ce qui était pour lui le meilleur afin de créer sa propre méthode : le Laï-Muoï.

Cette méthode compte 10 clubs repartis en Isère, essentiellement. Il existe un club à Tahiti.

La fédération française de Laï-Muoï organise quatre rencontres inter-clubs par an, afin que tous les adhérents se rencontrent et améliorent leurs techniques de combat (boxe, pieds, poings).

Ces rencontres sont importantes puisqu'elles permettent également de préparer (en partie) les élèves au passage de grade qui a lieu au mois de juin. En effet, pour obtenir leur ceinture, les élèves doivent présenter des katas, des techniques de self-défense et des combats.



Le club de Sardieu participe activement à toutes les manifestations organisées par la fédération française de Laï-Muoï.

Le club compte 22 licenciés dont cinq femmes. Les âges s'échelonnent de 9 à 40 ans. La majorité des participants est originaire de Sardieu, mais le club accueille des habitants de Faramans, Marcilloles, Pajay, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs et Viriville.

Le professeur de Laï-Muoï Sardieu, Frédéric Bucci, ceinture La noire 2ème dan, enseigne le lundi et jeudi de 18h30 à 20h30 à la salle d'évolution de l'école.

Pour tous renseignements: 06 15 49 20 70



### L'ÉVEIL

## Enfin de nouvelles recrues ...

Louis et Morgan, âgés de 10 ans ainsi que Pierre (papa de Louis) sont venus agrandir notre formation.

Malgré tout, nous sommes toujours à la recherche de musiciens supplémentaires.



#### Avis aux amateurs ...



Les répétitions se déroulent le vendredi soir à 20 h 30 à Sardieu dans une ambiance très conviviale mais studieuse.

Notre répertoire est varié. Il mêle la musique militaire, la variété et quelques titres de bandas du sud ouest.

Cette année, nous avons même ressorti les cors de chasse et les trompettes de cavalerie.

Vous pourrez, nous écouter et apprécier notre répertoire lors de notre traditionnel concert du 1er mai.



#### Nous vous donnons rendez-vous :

le 6 février : matinée moules-frites

le 20 mars : matinée boudins et tripes

19 juin : concours de pétanque

Mesdames et messieurs, au plaisir de vous rencontrer.





## SOU DES ÉCOLES

**S**i vous avez envie de vous éclater, de vos amuser, vous et vos enfants, venez nombreux passer de bons moments lors de nos manifestations.

Une association dynamique, motivée et pleine de projets vous accueillera avec plaisir autour du président, Nicolas BLOT et de la vice-présidente, Annabel VERDIER, accompagnés de Murièle PEREZ, trésorière, René LEROUL, vice-trésorier, Winda DIDOUCHE, secrétaire et Sindy PESAVENTO, vice-secrétaire.



### Cette année 2011, nous vous proposons :

- Samedi 5 février après-midi : concours de coinche (salle polyvalente) ;
- Dimanche 17 avril après-midi : chasse aux œufs de Pâques (salle polyvalente) ;
- Vendredi 10 juin, 18 h : fête de l'école (cour de l'école), barbecue organisé par le Sou;
- Dimanche 20 novembre, à partir de 11 h : moules / frites (salle polyvalente).

Pour information, il est possible que d'autres événements soient programmés en cours d'année.







Les bénéfices de nos animations aident financièrement les activités des élèves de notre école : sorties, animations périscolaires, achat de petits matériels.

Nous remercions par avance toutes les personnes qui voudront nous aider, de près ou de loin, à l'organisation et à la participation de nos différentes manifestations en 2011.

Le bureau.



### TWIRLING SPORT

Les compétitions 2010 se sont enchaînées de février à mai avec Le de bons résultats même si nous ne sommes pas allés en finale cette année.

### Championnat N°1

Océane, en minime, vice championne départementale et en quart de finale à Porte lès Valence.

Léticia, en minime, première au critérium départemental du Grand Lemps et en demie finale à Fontaine.

Déborah et Léticia en duo cadette, en quart de finale à Porte lès Valence.

L'équipe cadette (Lucie, Déborah, Célia, Gaëlle, Léticia, et Océane) et l'équipe minime (Célia, Delphine, Gaëlle, Laetitia, Océane

et Justine) ont été en demie finale à Fontaine.



### Championnat N°2

Déborah, en cadette, vice championne départementale et demi-finaliste à St Julien les Villas (près de Troyes dans l'Aube).

Gaëlle, en minime, vice championne régionale.

Célia, en minime, première au critérium départemental du Grand Lemps.

Laetitia, en minime, finaliste régionale à Livron (Drôme).

Océane et Justine, en duo minime, premières à la finale régionale.



Stéphanie et Delphine, en duo cadette, premières au critérium départemental.



### TWIRLING SPORT

#### Championnat N°3

Chanel, en poussin, première au critérium départemental et en quart de finale à Draguignan (Var).

Cassandra, en benjamine, 4ème / 26 à la finale régionale à Livron.

Alyssia, en benjamine, finaliste régionale.

Charlotte, en benjamine, finaliste régionale.

Mélissa et Océane, en duo minime, premières au critérium départemental et en quart de finale à Draguignan.



Laura et Chloé, en duo junior, premières au critérium départemental et finalistes régionales à Livron.

Sans oublier notre équipe mini-twirl composée de Marie, Laurine, Chanel, Assia, Ondine et Lola.

Nous voici reparties pour l'année 2011 avec 22 filles qui seront présentes dans les trois filières

- Equipe Douze Junior (Laura, Chloé, Lucie, Déborah, Célia, Gaëlle, Laetitia, Léticia, Océane, Justine, Océane et Alyssia) en N2
- Equipe Cadette (Déborah, Célia, Gaëlle, Léticia, Océane, Océane) en N1
- Equipe Benjamine (Charlotte, Chanel, Karlène, Laurine, Assia, Lola) en N3
- Duo Cadette (Déborah et Océane) en N1
- Duo Cadette (Gaëlle et Justine) en N2
- En solo cadette N2 : Célia, Gaëlle, Léticia, Océane
- En solo N3 : Alyssia en Minime et Chanel en Benjamine

L'entraînement est assuré par Agnès PARDINI et nos anciennes du club : Amandine, Carole, Delphine, Isabelle, Marie Pierre, Patricia et Sandrine.

Nous avons accueilli avec joie les deux bébés de nos monitrices : Tiago, né le 2 juillet 2010, fils de Carole et Léane née le 2 octobre 2010, fille de Marie Pierre. Félicitations aux jeunes mamans !

Nous remercions les habitants de SARDIEU qui nous soutiennent lors de nos manifestations.

L'équipe du Twirling





### U.M.A.C.

L'U.M.A.C. est une association fraternelle qui porte le nom L d' «Union des Mutilés et Anciens Combattants». La section de Sardieu a été créée en 1919, sous la présidence de M. Joseph BERGER.



#### Cérémonies.

En 2010, comme les années précédentes, nous avons organisé, en collaboration avec la municipalité, les cérémonies de commémoration des différents conflits et événements qui ont marqué notre histoire :

- 19 mars, Fin de la Guerre d'Algérie,
- 25 avril, Souvenir des Déportés,
- 8 mai, Fin de la Guerre de 1939 1945,
- 18 juin, Appel du Général de Gaulle,
- 11 novembre, Armistice de la Guerre 1914 1918.

#### Distinctions.

En 2010, monsieur Hubert FALCO, secrétaire d'état à la Défense et aux Anciens Combattants, a voulu rendre hommage aux anciens combattants de 1939 – 1940, titulaires de la carte du Combattant et ayant participé à ce conflit, il y a soixante-dix ans, en leur décernant un diplôme d'honneur.

Ce diplôme a été remis par monsieur Raymond ROUX, maire de notre commune, lors de la cérémonie du 8 mai 2010, à : Monsieur Maximin VALLANTIN, combattant de 39 – 45 et ancien prisonnier de guerre,

Monsieur Roger JACQUET, combattant de 39 - 45.

Tous deux, membres de notre section.

Nous leur renouvelons toutes nos félicitations.



Remise des diplômes d'honneur à messieurs JACQUET (au premier plan) et VALLANTIN (assis au second plan).

#### Le monument aux morts.

Afin d'honorer la mémoire des enfants de Sardieu morts au champ de bataille, les anciens combattants du village sous l'impulsion de messieurs Joseph BERGER, président ; Joseph NICOUD, vice-président ; Léon BAJAT, secrétaire ; Augustin BERT, tré-



### U.M.A.C.

sorier et Romain MEARY-DUBOIS, porte-drapeau, lancent une souscription publique, le 16 septembre 1919, afin de rassembler les fonds nécessaires à la réalisation d'un monument aux morts.

Le monument fut inauguré le 29 août 1920 sur la place de l'église.

La cérémonie débute par une messe des morts célébrée par le curé VIVIER.

A 11 heures, le président Joseph BERGER dévoile le monument, prononce une allocution et fait l'appel des morts.

Monsieur le maire, Joseph ROLLAND retrace la douleur de la commune.

Monsieur SAUTEREAU, de la Côte St André, dit quelques mots.

Monsieur le député PLISSONNIER fait un discours.

Messieurs BUCLON et CHAPAT, instituteurs, accompagnent les enfants des écoles qui ont dans une main un drapeau tricolore et dans l'autre un carton avec les portraits des trois maréchaux : JOFFRE, FOCH et PETAIN. Ces effigies sont vendues à la population.





Les clairons, trompettes et tambours exécutent les sonneries réglementaires.

Informations recueillies dans les écrits de M. Victorius VIAL (en dépôt à la bibliothèque).

Le président Roger BOUVIER.



### UNION PAROISSIALE

### u'est ce que l'Union Paroissiale de Sardieu ?

C'est une association régie par la loi de 1901. Elle est composée d'un conseil d'administration qui élit un bureau de quatre membres. Le prêtre modérateur de la Paroisse Sainte Marie de Bièvre-Liers est membre de droit car nous sommes en relation avec l'Evêché de Grenoble-Vienne à qui nous faisons parvenir un compte rendu de chaque assemblée générale. A l'Evêché, une secrétaire s'occupe de notre dossier sur le plan administratif, sur les relations avec la préfecture ... etc. Pour cette tâche de secrétariat, nous payons à l'Evêché deux heures par an.

L'Union Paroissiale est indépendante de la paroisse. Elle gère, elle-même, son budget. Toutes les rentrées d'argent (fête paroissiale, dons ...) restent dans notre trésorerie. Son but est l'entretien de l'intérieur de l'église. Depuis la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat (1905), la commune est propriétaire du bâtiment et assure son entretien. Tout ce qui est à l'intérieur est de la responsabilité des paroissiens et du curé. D'où l'organisation des unions paroissiales.

L'église a été ouverte pour les journées du Patrimoine et nous espèrons que vous êtes venus nombreux. Dans l'entrée et dans l'édifice, les documents sur notre association,

sur la construction de l'église : depuis l'origine, à nos jours, du décompte des pierres, briques et tuilons jusqu'à la création de la mosaïque de Marie-Madeleine.

Fin juillet 2010, une soirée «Harmonium» a été organisée à l'église de Sardieu. Vous en avez été informés par la presse et les annonces hebdomadaires de la paroisse.

Monsieur Jean-Bernard LEMOINE, de la Fédération Nationale de l'Harmonium, a exposé l'histoire de cet instrument avec un diaporama sur sa diffusion dans le monde, depuis sa mise au point par l'abbé VOGLER en 1780, et l'audition de musiques composées pour harmonium depuis 1810.

Le conseil et le bureau sont inchangés depuis l'an dernier.

- La fête paroissiale avec vente de gâteaux et apéritif aura lieu le dimanche 5 juin 2011, à partir de 10 h, à la salle polyvalente.
- Fête de Sainte Marie-Madeleine, le dimanche 24 juillet 2011 avec messe et apéritif offert.

Le bureau.





# ISÈRE CONSEIL GÉNÉRAL

Conseil général de l'Isère lance : Itinisère

Communiqué de presse



Sous la présidence d'André VALLINI, le conseil général de l'Isère lance un nouveau site internet multimodal : Itinisère. Ce site répond à toutes les questions des usagers des transports et des routes du département en matière de modes de déplacements, horaires, itinéraires.

Depuis juin 2009, les isèrois ont la possibilité depuis chez eux de se connecter sur le site Itinisère, pour connaître le moyen le plus rapide de rejoindre une destination, tous transports confondus (car, tram, train, voiture, covoiturage).

Itinisère est un vrai site de service. En plus des horaires de transports, Itinisère apporte une information personnalisée aux usagers. Ainsi, le site calcule le temps de votre itinéraire et vous propose le moyen le plus rapide de rejoindre votre destination par le mode de transport le plus pertinent.

En 2011, les usagers pourront également s'abonner aux services d'information et recevoir ainsi des SMS sur leur portable ou un courriel indiquant les perturbations éventuelles sur les réseaux de tranports en commun ou routier.

## Ce projet Itinisère reste inédit en France par son caractère à la fois multimodal et interurbain.

Outre la mise en place du site Itinisère, un PC multimodal en cours de construction sera en service en 2011. Véritable centre névralgique, ce PC recueillera en permanence les informations transmises par les caméras, les détecteurs intallés tout au long du réseau routier et les GPS embarqués dans les cars.

En 2012, les points d'arrêts du réseau *Transisère*, les gares du département seront équipés de bornes d'informations indiquant de manière simultanée le temps d'attente.

L'ensemble de ce dispositif mis en place par le département permettre d'améliorer la sécurité des réseaux tout en anticipant sur les éventuels dysfonctionnements. Avec pour objectifs la promotion des transports en commun et le confort des usagers isèrois.



# LE TRI 10 ANS APRÈS ...

Le tri a commencé courant 2000 sur l'ensemble des 71 communes adhérentes au SICTOM (**S**yndicat **I**nter **C**ommunal de **T**raitement des **O**rdures **M**énagères) de la Bièvre. Après quelques années de mise en place, quel est le constat ?

#### Rappel du contexte ...

#### Pourquoi la collecte sélective ?

Au cours des 30 dernières années, La quantité de déchets produite a été multipliée par 2 voire 3 en France. Les 65 000 habitants des communes adhérentes au SICTOM produisent chaque année 16 250 tonnes d'ordures ménagères (source 2009).

#### Qu'est ce que la collecte sélective ?

Dans la « collecte traditionnelle » (effectuée par le camion poubelle), tous les déchets ménagers sont mélangés. Avec la « collecte sélective » (effectuée par un camion spécialement dédié à cela), il faut séparer les emballages à recycler, les papiers et le verre des autres déchets. Ils sont ainsi collectés séparément, ce qui permet de les recycler.

Pour cela des « points recyclage » ont été installés dans votre commune.

#### Les points recyclage, c'est quoi ?

#### Ce sont 3 conteneurs de couleur :

- vert, pour les bouteilles, pots et bocaux en verre,
- bleu, pour les papiers,
- jaune, pour les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques, les briques alimentaires et les petits cartons.

Ces déchets à recycler ainsi collectés sont acheminés au centre de tri de Penol pour être triés par catégories (plastique, acier, aluminium, carton...). Ils sont ensuite orientés vers des entreprises qui en effectuent le recyclage.

#### Les autres déchets

En complément des conteneurs destinés à recevoir les déchets recyclables, la déchèterie accueille :

- les déchets encombrants (vieux meubles, vieux matelas, appareils ménagers, ferrailles, gros cartons, gravats, vitres ...),
- les déchets toxiques (piles, batteries, néons, ampoules, huiles usagées),
- les déchets verts (tailles de haies, tontes de pelouses, feuilles mortes ...).

Chaque type de déchet est traité différemment selon sa nature (compostage, recyclage, enfouissement, usine spécialisée).

N'oublions pas les pharmacies qui reprennent les médicaments (CYCLAMED), les associations qui réutilisent ou redistribuent les vieux objets que nous n'utilisons plus (textiles, meubles...), les vendeurs d'équipement électrique et électronique (reprise anciens appareils), ainsi que les opticiens qui récupèrent les anciennes lunettes et les redistribuent à des organismes humanitaires.





# LE TRI 10 ANS APRÈS ...

Nous vous rappelons que la collecte des piles est en place dans les mairies, écoles primaires, collèges et lycées.

La collecte des cartouches usagées de fax, imprimantes, photocopieurs est également en place dans les mairies. Les piles et les cartouches sont ensuite traitées par des entreprises spécialisées, en vue d'un recyclage.

Chasse à la cartouche : les déchèteries intercommunales sont maintenant équipées pour recevoir les douilles de carabines et de fusils de chasse vides.

Alors, ayez le bon réflexe, pensez à ramasser vos douilles et nous pourrons leur donner une deuxième vie.

#### Le Compostage :

En complément de la collecte sélective, le SICTOM propose aux habitants de faire leur compost à partir des déchets de jardin, de cuisine, cendres, sciures, marc de café, thé, infusettes,... Le paillage permet aussi de traiter les gazons, les feuilles mortes.



Pour cela vous pouvez acquérir un composteur moyennant une participation de 30 euros, **en remplissant un bon de commande disponible en Mairie**. A l'occasion de la distribution des composteurs une formation est proposée à tous afin de pratiquer au mieux le compostage.

#### La maîtrise des coûts est toujours de rigueur :

Afin de maîtriser les coûts nous vous invitons à trier tout ce qui peut l'être en vue du recyclage. Nous réduisons ainsi les tonnages d'ordures ménagères à enfouir dont les coûts de traitement ne cessent d'augmenter.

Certains parmi nous ne comprennent pas qu'ils soient obligés de trier et que leur facture d'ordures ménagères augmente. Il faut savoir que nous sommes contraints à faire des investissements pour continuer à traiter nos ordures ménagères en conformité avec la loi et dans le respect de l'environnement, et que ne pas trier coûterait encore plus cher!

Le coût de traitement des ordures ménagères est passé de 41,16 euros/tonne à 70 euros/tonne en plus de 10 ans et il faut s'attendre à un coût de 81 à 106 euros/tonne dans les années à venir (échéance 2015). A ce coût de traitement (enfouissement des ordures ménagères, et tri-recyclage des déchets à recycler), il faut encore ajouter les coûts de collecte (ordures ménagères et déchèteries).

Ce n'est qu'avec la participation de tous que nous arriverons à maîtriser les coûts tout en préservant notre environnement.

#### Les résultats du Tri :

	Verre	Emballages	Papiers
En Kg/hab/an sur le SICTOM	30,01	10,33	22,48



# LE TRI 10 ANS APRÈS ...

#### Les résultats du recyclage ...

Exemples du **verre** : 1931 tonnes collectées en 2009 sur l'ensemble du SICTOM ont permis l'économie de :

1268,67 tonnes de sable

192,91 tonnes de calcaire

2253,48 m3 d'eau (consommation moyenne domestique : 55 m3/hab/an)

2822,48 MWh d'énergie (consommation moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an)

892,12 tonnes équivalent CO2 (émission moyenne domestique : 1,68 T/hab/an)

Soit 4 128 049 bouteilles de 75 cl.

C'est dans l'air du temps ...

Le site Internet du SICTOM www.sictom-bievre.fr en ligne depuis le 11 mars 2010 a eu une fréquentation du 11/03/10 au 13/10/10 de **1529 visites** de 26 pays et 149 villes.

Les pages les plus lues sont : « Tri recyclage et prévention - Le SICTOM compétences - Le traitement des ordures - Valoriser les autres déchets »

Les 10 ans du tri fêtés.

Le vendredi 5 juin, 200 visiteurs élus, prestataires, partenaires et techniciens ont été reçus sur le site de Penol. Le lendemain, ce sont 400 personnes, environ, dont beaucoup de familles avec enfants qui sont venues découvrir les installations et participer aux animations «Spécial 10 ans».

Prochaines portes ouvertes, les 27 et 28 mai 2011.









# DÉCHÈTERIES

# Horaires d'ouverture des déchèteries de la communauté de communes du pays de Bièvre-Liers

#### LA COTE ST ANDRE : Déchèterie des Meunières Tél : 04 74 20 33 03

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI		14 h 00 - 18 h 00
MARDI		
MERCREDI	9 h 00 - 12 h 00	14 h 00 - 18 h 00
JEUDI		14 h 00 - 18 h 00
VENDREDI	9 h 00 - 12 h 00	14 h 00 - 18 h 00
SAMEDI	9 h 00 - 12 h 00	14 h 00 - 17 h 00

#### SAINT SIMEON DE BRESSIEUX : Dépôt du Lombard

Renseignements : service environnement CC du pays de Bièvre-Liers 04 74 20 86 73

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI		14 h 00 - 18 h 00
MARDI		
MERCREDI	9 h 00 - 12 h 00	
JEUDI		
VENDREDI		
SAMEDI	9 h 00 - 12 h 00	14 h 00 - 17 h 00

#### NANTOIN : Déchèterie du Liers Tél : 04 74 54 13 73

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	9 h 00 - 12 h 00	
MARDI		14 h 00 - 18 h 00
MERCREDI		
JEUDI	9 h 00 - 12 h 00	
VENDREDI		
SAMEDI	9 h 00 - 12 h 00	14 h 00 - 17 h 00



# 2010 EN IMAGES













































# Dimanche 8 MAI LA FOIRE DE PRINTEMPS

de 10 à 19 heures

Entrée libre

ARTISANAT
PRODUITS DU TERROIR
FLEURS LEGUMES
ET FRUITS
FERME VIVANTE

Organisé par le comité d'animation de Sardieu au profit du CCAS

Réservations en mairie Tél. 04 74 20 24 69 Installation des stands à partir de 7 heures 30

Tous droits réservés. © 2011 Mairie de Sardieu INSEE 473 Ne pas jeter sur la voie publique.